



Rapport annuel d'activités n°2
Décembre 2018



SOMMAIRE

ABREVIATIONS	3
PRESENTATION GENERALE DU PROJET REDD+ DE LA ME	4
I. Objectifs et contenu du projet	4
II. Mise en œuvre	4
III. Intervenants et mode opératoire	4
RESUME	5
RAPPORT D'ACTIVITES	6
I. Composante 1 : Développement territorial	6
1. Aménagement du territoire	6
2. Sécurisation des droits fonciers	8
II. Composante 2 : Développement sectoriel	11
1. Agriculture zéro déforestation	11
2. Gestion durable des forêts et reboisement	16
3. Energie domestique durable	20
III. Composante 3 : Mesure d'impact et appui au processus national REDD+	23
1. Impact climatique	23
2. Impact socio-économique et environnemental	25
3. Appui au processus REDD+ national / Recherche action	27
IV. Gestion et Coordination de projet	28
1. Pilotage du projet	28
2. Exécution des activités	28
3. Suivi-Evaluation	29
4. Communication	30
5. Audits externes	30
ANNEXE I : Cadre logique du Projet REDD+ de la Mé	31
ANNEXE II : Auto-évaluation du PRM - Principaux résultats	35

ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
BNETD	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CFA	Conseillers Formateurs Agricoles
CRM	Conseil Régional de la Mé
CGFR	Comités de Gestion du Foncier Rural
CVGFR	Comités Villageois de Gestion du Foncier Rural
DFR	Direction du Foncier Rural
DPS	Direction de la Planification Spatiale
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
EAF	Exploitations Agricoles Familiales
ERSEE	Etat de Référence Socio-Economique et Environnemental
GDF	Gestion Durable des Forêts
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MINEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts
MPD	Ministère du Plan et du Développement
NER	Niveau d'Emissions de Référence
OSC	Organisation de la Société Civile
PDL	Plan de Développement Local
PEF	Périmètre d'Exploitation Forestière
PPI	<i>Progress out of Poverty Index</i>
PRD	Plan Régional de Développement
PRM	Projet REDD+ de la Mé
PTA	Programme de travail Annuel
REDD+	Réduction des Emissions résultant de la Déforestation et de la Dégradation des forêts (REDD) et conservation/accroissement des stocks de carbone forestier (+)
SEP-REDD+	Secrétariat Exécutif Permanent de la REDD+ (MINEDD)
SODEFOR	Société de Développement des Forêts
SRADT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire
SSE	Système de Suivi-Evaluation
UGF	Unité de Gestion Forestière

PRESENTATION GENERALE DU PROJET REDD+ DE LA ME

I. Objectifs et contenu du projet

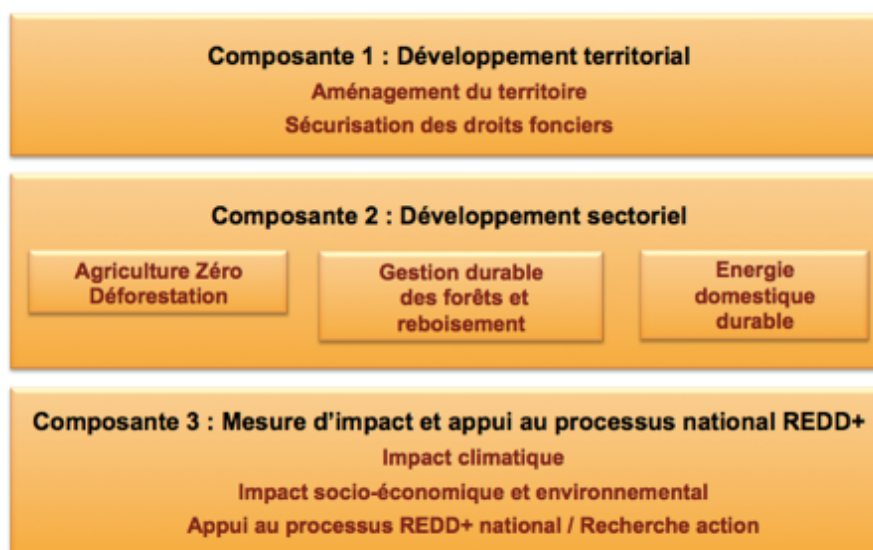
Objectif Général : le projet REDD+ de la Mé (PRM) a pour finalité de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation tout en améliorant les conditions de vie des populations riveraines des forêts concernées.

- **Objectif Spécifique 1** : poser les bases d'une économie verte en participant activement aux processus actuels de décentralisation et de sécurisation des droits fonciers
- **Objectif Spécifique 2** : préserver, renouveler et valoriser le capital agricole et forestier régional en démontrant qu'il est possible de concilier réduction de la pression sur les ressources naturelles et développement rural, cacaoculture en tête.
- **Objectif Spécifique 3** : mesurer les impacts du projet et appuyer le processus national REDD+, notamment en terme de mobilisation des financements nécessaires au changement d'échelle et au déploiement d'une approche juridictionnelle.

D'une durée de 3 ans, le PRM est par ailleurs mis en œuvre à deux échelles d'intervention : celle des Forêts Classées de Mabi-Yaya où est concentré l'essentiel des moyens humains et financiers et celle de la Région de la Mé.

II. Mise en œuvre

La mise en œuvre du PRM est structurée autour de trois composantes



III. Intervenants et mode opératoire

Le MINEDD est le maître d'ouvrage du projet qui est par ailleurs encadré par un Comité de Pilotage régional.

NITIDÆ est chargée de la mise en œuvre du projet en étroite collaboration avec le SEP-REDD+ qui met à disposition du projet trois correspondants (un par composante). La République de Côte d'Ivoire et la République Française financent le projet dans le cadre des deux premiers Contrats de Désendettement et de Développement (C2D). Le cadre logique d'intervention du projet figure en Annexe I de ce document.

RESUME

Avec la remise de ce deuxième rapport annuel, le Projet REDD+ de la Mé est arrivé aux deux tiers de son parcours et présente un niveau de réalisation tout à fait conforme aux attentes puisque le Programme de Travail Annuel est réalisé à plus de 87%.

Au cours de cette deuxième année, plusieurs activités notables ont ainsi pu être achevées et ce, toutes composantes confondues :

- Finalisation et officialisation des Plans de Développement Locaux (PDL) ;
- Sélection de 7 projets dédiés à la mise en œuvre des PDL dans les secteurs santé et éducation ;
- Finalisation de la sensibilisation de proximité sur les législations foncière et forestière qui aura touché au final plus de 4000 personnes *via* 64 séances ;
- Quasi-finalisation de la délimitation des territoires de village du département d'Alépé et démarrage des activités de délivrance des certificats fonciers ;
- Accompagnement de 976 exploitations agricoles familiales sur plus de 3000 ha avec en point d'orgue, la certification biologique obtenue par la SCOOPS PCBM et des effets déjà très positifs concernant la saignée améliorée ;
- 90 ha entretenus et/ou reboisés, notamment *via* le développement d'un modèle innovant conclu avec les opérateurs privés régionaux ;
- Formation de 20 charbonniers aux techniques de carbonisation améliorée ;
- Etablissement de l'Etat de Référence Environnemental et Socio-Economique du projet ;

Les principales difficultés rencontrées restent centrées sur la sous-composante « Reboisement et Gestion durable des forêts » qui fait toujours face à de fortes contraintes structurelles (réglementation défavorable, faible attractivité économique du bois, etc) que l'équipe projet s'attache avant tout à lever pour initier l'émergence d'une véritable sylviculture familiale dans le domaine rural.

Au-delà des activités souvent mises en œuvre indépendamment les unes des autres, c'est bel et bien toute leur complémentarité qui commence véritablement à porter ses fruits et à emporter l'adhésion des populations villageoises bénéficiaires du projet.

RAPPORT D'ACTIVITES

NB : pour plus de compréhension dans l'articulation entre les échelles géographiques d'intervention, les activités décrites ci-après sont caractérisées par le code couleur ci-contre.

Activité menée à l'échelle régionale
Activité menée à l'échelle de Mabi-Yaya

I. Composante 1 : Développement territorial

1. Aménagement du territoire

Résultat 1.1 : Les diverses échelles d'intervention du projet disposent de documents d'aménagement intégrant les enjeux de gestion des ressources naturelles				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA		Atteinte IOV*
Résultat 1.1.1 : 1 Plan Régional de Développement élaboré	- Elaboration PRD reportée par le CRM. Contribution du PRM déjà réalisée (cartographie de l'occupation des sols). Simplement procéder à la signature de la convention PRM / CRM qui encadre notamment les modalités de cofinancement des appels d'offres régionaux	- Convention signée	100%	0%
Résultat 1.1.2 : 7 Schémas Locaux d'Aménagement du Territoire (SLAT) élaborés et officialisés	- Finalisation et validation des 7 diagnostics participatifs - Elaboration et validation des 7 PDL - Officialisation des 7 PDL par l'autorité compétente	- 7 diagnostics participatifs validés - 7 PDL élaborés et validés - 7 PDL officialisés	100%	100%
Résultat 1.1.3 : 5 projets locaux menés	- Soumission des Termes de Référence de l'appel à projets au COPIL de juin 2018 - Sélection des projets au COPIL de septembre 2018 - Signature des contrats et début de mise en œuvre fin 2018	- TdR soumis et validés par le COPIL - Sélection de 7 Projets par le COPIL - Contrats de subvention à la signature du CRM	90%	0%

* Par rapport au projet global

Résultat 1.1.2 : le processus d'élaboration des PDL a pris fin au cours du deuxième semestre 2018. Dans la foulée de la validation des diagnostics participatifs, ce sont les plans d'actions prioritaires qui ont été élaborés, toujours en étroite collaboration avec la Direction de la Planification Spatiale (DPS) du Ministère du Plan et du Développement. A l'issue de ce travail, les PDL ont été validés et officialisés à l'occasion de réunions villageoises organisées sous l'égide des autorités préfectorales.



Validation du PDL à main levée à Aboisso-Comoé et remise officielle du PDL de Diasson au Chef du village par Madame le Sous-Préfet d'Annépé

Par ailleurs, afin de rendre autonomes les Comités de Développement Locaux (CDL) en termes de valorisation des PDL, un cycle de formation au montage de projet, à la recherche de financement, à la passation de marché et au suivi des prestataires a été mené dans chacun des 7 villages, toujours en collaboration avec la DPS.



Séances de formation à Mopodji et Kossandji

Résultat 1.1.3 : grâce à l'appui financier du Conseil Régional de la Mé, ce sont finalement 7 projets (1 par village) qui ont été sélectionnés par le COPIL. Au total, le PRM et le CRM vont donc financer les opérations suivantes :

- **Secteur Santé** : construction d'une case de santé (Allosso 1), réhabilitation des centres de santé (Diasson, Mopodji)
- **Secteur Education** : construction de 5 classes (Aboisso-Comoé, Kossandji), de 2 cantines (Biéby) et de logements pour les enseignants (Mébifon), réhabilitation de l'école primaire (Mopodji) et équipement d'un collège (Biéby).

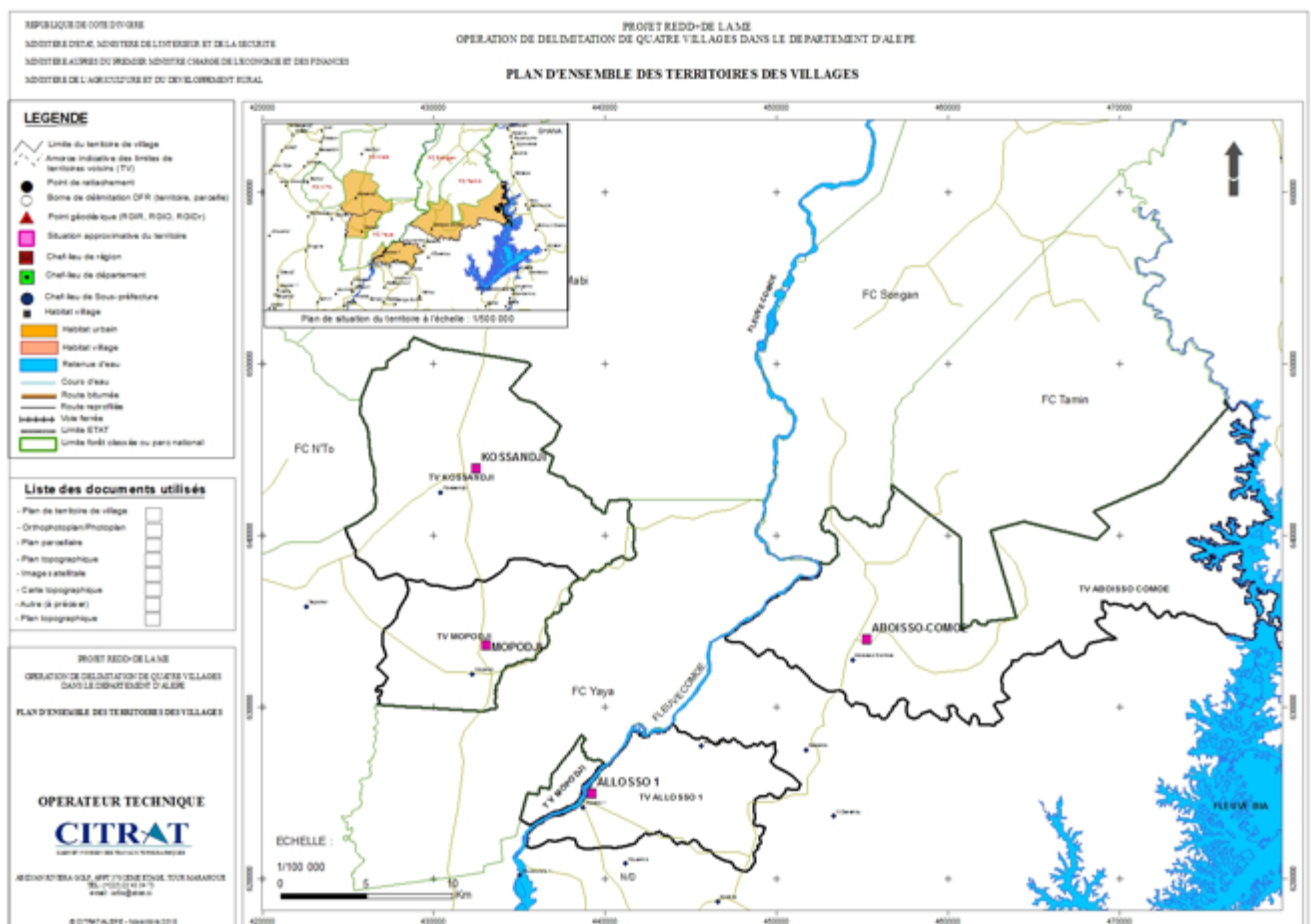
2. Sécurisation des droits fonciers

Résultat 1.2 : Le niveau de sécurisation foncière des diverses échelles d'intervention du projet est amélioré				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement du PTA		Atteinte IOV
Résultat 1.2.1 : 3000 dépliants et 1500 affiches distribués à l'échelle juridictionnelle	- Remise aux ONG régionales du stock résiduel à l'occasion des séances de sensibilisation qui leur seront spécialement dédiées	- Stock résiduel intégralement remis aux ONG régionales	100%	100%
Résultat 1.2.2 : 70 séances de sensibilisation conduites à l'échelle de Mabi-Yaya	- Activité déjà réalisée en grande partie, à compléter par 3 sessions de sensibilisation à rattraper pour les villages de Kossandji et Aboisso-Comoé et par une ou plusieurs sessions spécialement dédiées aux 5 ONG de la région	- 3 sessions réalisées dans les villages de Kossandji et Aboisso-Comoé et 4 sessions spécifiques dédiées aux 5 ONG de la région	100%	91%
Résultat 1.2.3 : 7 territoires villageois délimités	- Suivi et facilitation des activités du prestataire retenu en collaboration avec la DR MINADER (contrat de 12 mois avec remise attendue de 2 rapports en année 2 : rapport intermédiaire et rapport final)	- Rapport d'exécution intermédiaire reçu et validé - Projet de rapport final reçu mais prolongation du marché demandée par le prestataire	56%	0%
Résultat 1.2.4 : 3500 ha bénéficiant de certificats fonciers	- Contractualisation avec le prestataire de services retenu pour cette activité (contrat à signer avant le 1 ^{er} avril 2018) - Suivi et facilitation des activités du prestataire retenu (contrat de 18 mois avec remise attendue de 2 rapports en année 2 : rapport préliminaire et rapport intermédiaire)	- Contrat signé avec le prestataire - Rapport préliminaire reçu et validé - Rapport intermédiaire semestriel reçu mais pas encore validé	100%	0%
Résultat 1.2.5 : 3000 modèles de contrats diffusés à l'échelle de Mabi-Yaya	- <i>Activité à reprendre en année 3 (285 exemplaires déjà distribués en année 1, encore 2715 exemplaires à distribuer)</i>	RAS	0%	11%

Résultat 1.2.2 : en plus des 3 sessions villageoises rattrapées, l'équipe projet a donc mené 4 séances spécifiques à destination des ONG régionales, à savoir l'APFNP (Afféry), GAYA (Akoupé), AYA (Yakassé-Mé), le GIREFOR (Biéby et Alépé) et TAEMV (Montezo). Le tableau ci-dessous résume le nombre final de personnes touchées par cette grande campagne de sensibilisation.

TYPE DE VILLAGE	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE D'HOMMES	NOMBRE DE FEMMES	NB TOTAL DE PARTICIPANTS
Villages PRM	22	1395	203	1598
Villages non PRM	42	2033	521	2554
TOUS VILLAGES	64	3428	724	4152

Résultat 1.2.3 : les travaux de délimitation des territoires des 4 villages du département d'Alépé sont sur le point d'être finalisés mais le prestataire (CITRAT) a demandé un délai supplémentaire de trois mois pour remettre son rapport final et les livrables correspondants. En effet, si les cartes provisoires des villages d'Aboisso-Comoé, Kossandji et Mopodji sont déjà disponibles (cf plan d'ensemble ci-dessous), il reste des discussions à finaliser à Allosso 1 car les populations concernées n'ont pas encore trouvé de consensus sur l'intégralité des limites du village. En accord avec le MINEDD, un avenant au contrat du prestataire a été signé le 30 novembre dernier pour étendre la prestation jusque fin février 2019.



Par ailleurs, renseignements pris auprès du prestataire (CGE-SN) en charge de la délimitation des trois autres villages de Diasson, Biéby et Mébifon sur financement de l'Union Européenne, il convient de préciser que l'ouverture des layons est finalisée avec 3 des 4 villages périphériques de Diasson mais que cette opération n'a pas encore débuté dans le département de Yakassé-Attobrou, où les conflits fonciers semblent davantage exacerbés.

Résultat 1.2.4 : suite à la contractualisation en mai 2018 avec le cabinet CITRAT, une première séance de coordination a été organisée avec l'équipe projet et les partenaires de la DR du MINADER. Lors de cette séance, il s'est agi pour l'équipe projet de rappeler et préciser les modalités pratiques de mise en œuvre de ce projet original de délivrance de certificats fonciers qui cible exclusivement les espaces boisés ou en cours de boisement, à savoir :

- Forêts résiduelles (couvert arboré > 30%) : forêts denses ou dégradées, forêts secondaires (= vieilles jachères) ;
- Systèmes agroforestiers : cacao sous couvert arboré > 30% ;
- Reboisements, quel que soit leur âge et quelle que soit l'essence.

Les parcelles d'hévéa, de palmier à huile et de cacao / café sous couvert arboré < 30%, sont exclues du dispositif.

Une séance de sensibilisation a ensuite eu lieu dans chacun des 6 villages concernés (pour mémoire, Mébifon est exclu de cette opération) pour présenter la méthode de travail et les conditions d'acquisition du certificat foncier. A cette occasion, des fiches de recensement des candidats ont été remises officiellement aux chefs des villages et leur remplissage a abouti au tableau récapitulatif ci-dessous. Arrêté à fin septembre, ce tableau devait bien entendu faire l'objet de diverses vérifications pour confirmer l'éligibilité des espaces proposés.

N°	VILLAGES	Superficie déclarée (Ha)	Nb de Demandeurs	Type de parcelle (mettre la superficie en ha)							
				Reboisement quel que soit le nombre d'année		Forêt mature dense ou dégradée (jamais cultivée)		Vieille jachère ou forêt secondaire (cultivée il y a au moins 15 ans)		Agro-forêt (30 % d'ombrage)	
				Nb	Superficie (Ha)	Nb	Superficie (Ha)	Nb	Superficie (Ha)	Nb	Superficie (Ha)
1	ABOISSO-COMOE	1036,5	170	62	227	4	14	104	795,5	0	0
2	ALLOSSO 1	169	55	17	22	1	2	35	138	2	7
3	MOPODJI	637	178	4	13	10	16	164	608	0	0
4	KOSSANDJI	783	102	1	1	13	133	19	85,5	69	563,5
5	DIASSON	707,5	325	56	92	13	25	167	388	89	202,5
6	BIEBY	539,5	182	3	2,5	64	107,5	113	426,5	2	3
	TOTAL	3872,5	1012	143	357,5	105	297,5	602	2441,5	162	776

En parallèle, les travaux de délimitation et de bornage ont pu effectivement débuter dans les 6 villages concernés, au profit des premiers bénéficiaires du PRM, qu'il s'agisse des sous-composantes « Agriculture zéro déforestation » ou « Gestion durable des forêts et reboisement ».



Grâce à la facilitation de l'équipe projet, le cabinet CITRAT et l'APFNP se sont mis d'accord pour étendre le contrat signé avec le PRM au bénéfice des membres de l'APFNP intéressés par l'obtention de certificats fonciers. Plus de 140 planteurs détenant plus de 1400 ha se sont manifestés. Le coût négocié entre les deux entités s'est établi à 17 000 FCFA / ha. S'il en était encore besoin, cet accord démontre que des planteurs suffisamment bien informés et sensibilisés peuvent s'emparer du sujet sans solliciter nécessairement de subvention publique.

II. Composante 2 : Développement sectoriel

1. Agriculture zéro déforestation

Résultat 2.1 : Les exploitations agricoles familiales ont diversifié leurs sources de revenus, amélioré la productivité du travail et augmenté la valeur ajoutée à l'Ha				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement du PTA		Atteinte IOV
Résultat 2.1.1 : 2250 Exploitations Agricoles Familiales (EAF) formées	Appui de 1125 EAF	976 EAF appuyées	87%	43%
Résultat 2.1.2 : 5000 Ha accompagnés techniquement	Accompagnement sur 2500 ha géoréférencés	3049 ha accompagnés dont 1057 ha géoréférencés	122%	61%

A- Préambule : ajustement de la logique d'intervention

Rappel sur la logique d'intervention présentée dans le document de projet

Initialement, il était prévu que 225 ménages soient directement accompagnés par les Conseillers Formateurs Agricoles (CFA) et que ces ménages puissent devenir des « Producteurs Formateurs » capables d'accompagner eux même 2025 ménages « en cascade ». Au total, comme le précise le tableau ci-dessus, 2250 ménages devaient ainsi être accompagnés sur 5000 ha selon une grande variété de Mesures d'Accompagnement (MA) décrites dans les plans d'accompagnement villageois disponibles [ici](#).

Modification de la logique d'intervention à 2 niveaux

- Augmentation du nombre de planteurs accompagnés en direct

Pour renforcer l'efficacité de l'accompagnement du projet, il a été décidé conjointement avec le SEP-REDD+ de maintenir les formations en cascade uniquement pour certaines MA spécifiques qui exigent un accompagnement dans la durée, au-delà des termes actuels du projet (ex : systèmes de culture associés : Cacao ou Café avec Hévéa, Cacao ou Café avec Vivrier, etc).

Par ailleurs, à la demande des planteurs eux-mêmes, ce sont seulement 5 planteurs (et non pas 10) qui seront accompagnés en cascade par les Producteurs Formateurs.



Pour répondre à la hausse de cet objectif d'accompagnement des planteurs en direct, un quatrième CFA est venu renforcer l'équipe courant juin, en plus de l'appui déjà consenti par notre agro-botaniste, recrutée en décembre.

- Géoréférencement des parcelles concernées

Même en ayant recours à l'outil Geopopy (cf § Suivi-Evaluation), le rythme de géoréférencement des parcelles (cinq par jour en moyenne) ne permet pas d'envisager un géoréférencement intégral de toutes les parcelles accompagnées. Il a donc été décidé conjointement avec le SEP-REDD+ de ne pas géoréférencer les parcelles des producteurs ayant seulement bénéficié des formations à la commercialisation du cacao ou de l'hévéa.

B - Appui aux EAF et accompagnement technique sur leurs parcelles

Au terme de la 2ème année, la mise en œuvre des mesures d'accompagnement n'a pas pu atteindre le nombre de ménages attendus mais a largement dépassé ses objectifs d'accompagnements de surface comme le présente le tableau ci-dessous.

Villages	Ménages appuyés	%	Surfaces accompagnées	
			Géoréférencées	Déclarées
Mopodji	245	25%	183	560
Kossandji	187	19%	45	432
Biéby	142	15%	294	136
Diasson	122	13%	154	106
Mébifon	106	11%	161	468
Allosso 1	94	10%	99	154
Aboisso – Comoé	80	8%	121	137
Total	976	100%	1057	1992
			3049	

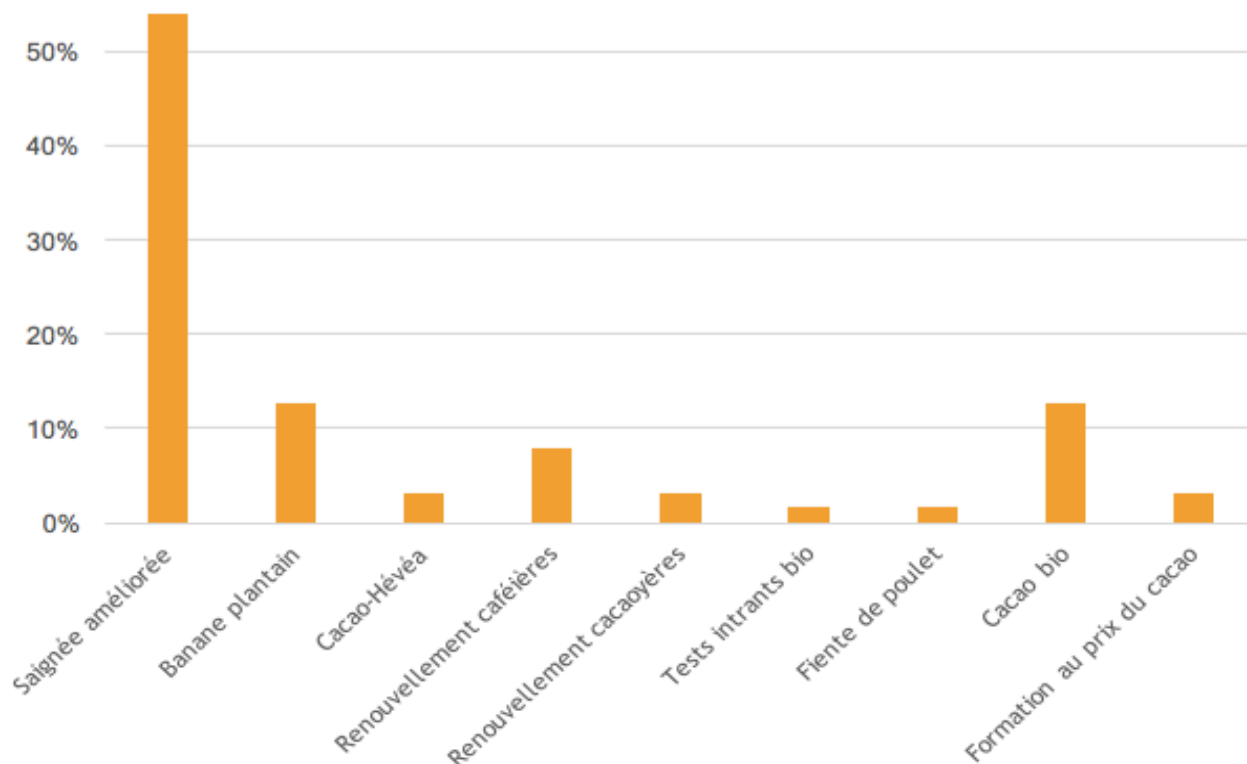
En termes de répartition hommes / femmes, il convient de préciser que seules 97 femmes (10%) figurent parmi les membres des ménages appuyés.

Présenté autrement, figure ci-dessous le récapitulatif par mesure d'accompagnement :

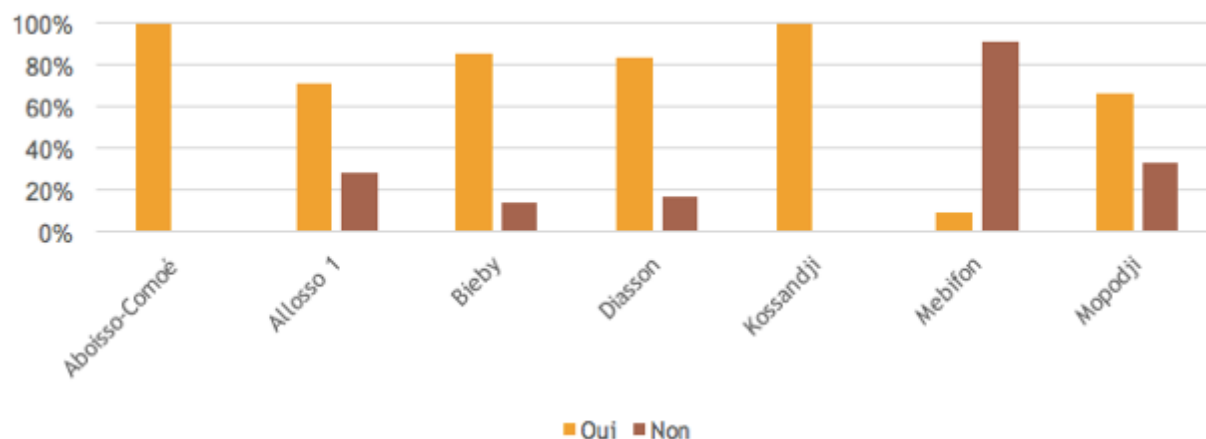
Mesures d'accompagnement	Nombre d'appuis	%	Surfaces accompagnées
Formation au prix du cacao	409	33%	1350
Formation au prix de l'hévéa	300	24%	642
Saignée améliorée	188	15%	453
Cacao bio	106	8%	180
Renouvellement caféières	67	5%	113
Renouvellement cacaoyères	75	6%	221
Parc a bois de manioc	24	1,9%	0
Cacao-Hévéa	20	1,6%	29
Banane plantain	26	2,1%	8
Tests intrants bio	8	0,6%	36
Cacao-Café	6	0,5%	8
Cacao/Café-Vivrier	18	1,4%	6
Fiente de poulet	3	0,2%	3
Total général	1 250*	100%	3 049

* Le nombre d'appuis est ici supérieur au nombre de ménages car un même ménage peut bénéficier de plusieurs mesures d'accompagnement

D'un point de vue qualitatif, l'auto évaluation menée par l'équipe projet en octobre dernier auprès de plus de 250 bénéficiaires (cf Annexe II) a permis de caractériser l'intérêt des planteurs pour telle ou telle MA. Sans aucune équivoque, la figure ci-dessous démontre tout l'intérêt de la saignée améliorée (photo ci-contre) dans nos villages d'intervention largement impactés par la baisse des cours du latex.

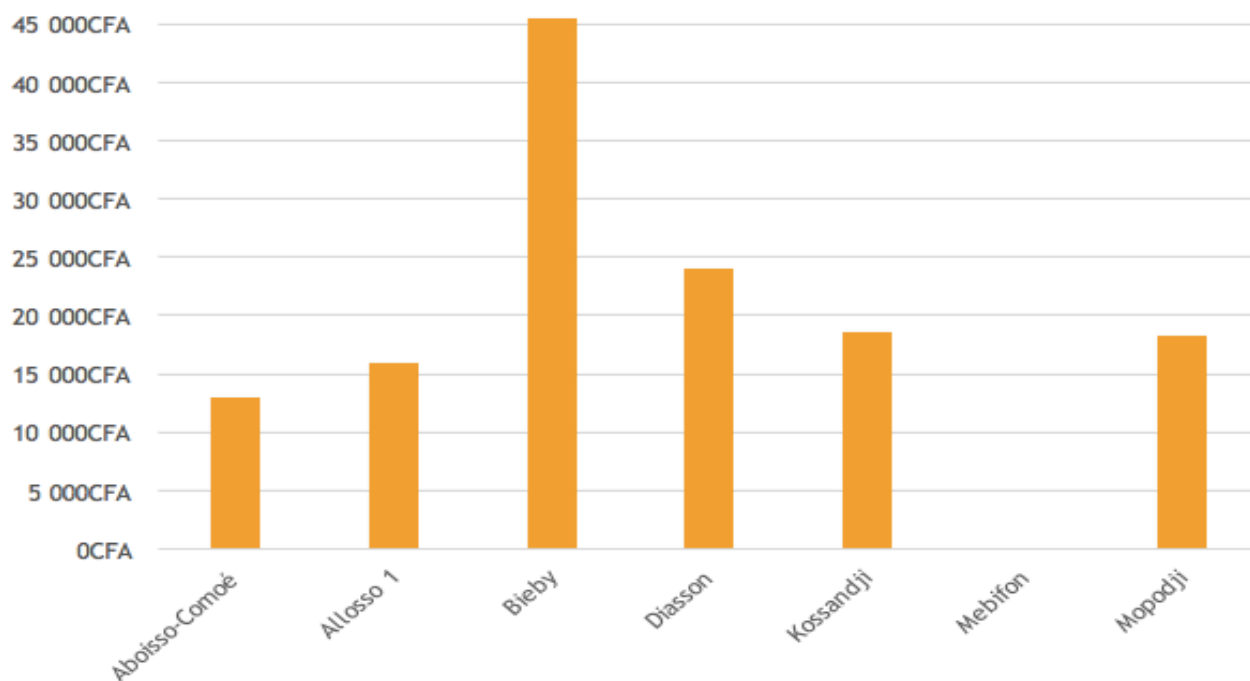


Pour aller plus loin dans l'analyse, l'équipe projet a souhaité évaluer le taux d'adoption au champ de cette MA dispensée collectivement par les formateurs de la SAPH. Les résultats ci-dessous montrent également un taux d'adoption très satisfaisant (moyenne de 68%), surtout si l'on prend en compte le fait que les planteurs de Mébifon venaient tout juste d'être formés au moment de l'évaluation et qu'ils n'avaient pas encore eu le temps de mettre la formation en pratique dans leurs champs.



Taux de mise en pratique de la formation saignée améliorée par village

En termes de revenus liés à la saignée améliorée, les effets immédiats du PRM sont également très bien perçus par les planteurs comme le souligne la figure ci-dessous.



Moyennes des revenus mensuels additionnels générés par la MA « saignée améliorée »

En deuxième position des MA préférées des planteurs se trouve la cacaoculture biologique.

A Biéby, la SCOOPS des Producteurs de Cacao Biologique de la Mé (PCBM) a ainsi été accompagnée jusqu'à l'obtention de la certification biologique et équitable (« *Fair For Life* ») finalement intervenue le 23 août 2018, après un audit approfondi d'Ecocert, l'organisme certificateur.

La création de sections rattachées à la PCBM a également été initiée à Diasson et Mébifon où plus de 130 planteurs ont déjà manifesté leur intérêt.



Les activités d'appui technique au développement de la production de cacao biologique ont également commencé : mise en place d'une pépinière de cacao « français », préparation de tests de bio-intrants compatibles en agriculture biologique, recours à la petite mécanisation (tronçonneuse, débroussailleuse), formation des CFA à la taille de formation, gestion de la strate arborée, etc.

Côté prix, les discussions ont abouti avec Alter Eco à une prime bio/équitable de 400 F/kg payée au planteur et une prime de 150 F/kg payée à la coopérative.

Toutes les plantations agroforestières (présentant une surface terrière supérieure à 5m²/ha, soit les 2/3 des parcelles) seront également bénéficiaires d'une prime supplémentaire de 100 F/kg, équivalente à un Paiement pour Service Environnemental (PSE) supplémentaire.

Enfin, au titre des autres MA mises en œuvre sur le terrain, il convient de mettre en avant :

- L'installation de parcs à bois de manioc, destinés à régénérer le matériel végétal local et à associer davantage les femmes dans le projet ;
- La mise en place des systèmes associés Cacao-Hévéa et Café-Hévéa pour lesquels 15 et 2 Producteurs Formateurs ont été respectivement formés et désormais chargés de diffuser leurs connaissances à 5 producteurs en année 3 ;
- Les formations à l'utilisation des fientes de poulets et la mise en relation des planteurs ou coopératives intéressés avec les élevages locaux pouvant les approvisionner ;
- La relance de la production de banane plantain par la distribution de matériel végétal amélioré ainsi que la formation des CFA à la conduite de pépinières dédiées à la production de vitro-plants.



Parc à bois de manioc



Producteurs Formateurs équipés



Boite à images « Fientes de poules »



Construction pépinière de banane plantain

2. Gestion durable des forêts et reboisement

Résultat 2.2 : La gestion des forêts du DFR est améliorée et les activités de reboisement se sont développées et professionnalisées				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement du PTA		Atteinte IOV
Résultat 2.2.1 : 5000 dépliant et 1500 affiches distribués à l'échelle juridictionnelle	- Remise aux ONG régionales du stock restant à l'occasion des séances de sensibilisation qui leur seront spécialement dédiées	<u>Idem résultat 1.2.1</u>	100%	100%
Résultat 2.2.2 : 70 séances de sensibilisation menées à l'échelle Mabi-Yaya	- Activité réalisée, à compléter par trois sessions de rattrapage à Kossandji et Aboisso-Comoé et une ou plusieurs sessions de sensibilisation spécialement dédiées aux 5 ONG de la région	<u>Idem résultat 1.2.2</u>	100%	91%
Résultat 2.2.3 : 150 propriétaires de forêt et de parcelles de reboisement (> 3ha) ayant bénéficié d'appui-conseil dans la gestion de leurs parcelles	- Première éclaircie de 75 ha de vieilles plantations (suite à redéfinition des objectifs de cette activité présentés au COPIL de mars 2018)	- 2,5 ha éclaircis chez 2 propriétaires (opérations pilotes menées pour développer l'argumentaire en vue de l'abrogation de l'arrêté 480)	3%	1,3%
Résultat 2.2.4 : 500 ha reboisés dans le DFR dont 50 ha de bois énergie	- Regarnis et entretien des 58 ha de reboisement réalisés en année 1 - Reboisement de 70 ha (suite à redéfinition des objectifs de cette activité présentés au COPIL de mars 2018)	- Regarnis et entretiens sur 48 ha - Reboisement de 42 ha dont 1,5 ha de bois-énergie	70%	18%
Résultat 2.2.5 : 3 OSC subventionnées et appuyées	- Suivi des activités des ONG sélectionnées, selon leurs propres programmes de travail (contrats de 18 mois allant au-delà de l'année 2)	- 4 Contrats signés Rapports intermédiaires validés pour APFNP et GIREFOR Rapports de AYA et GAYA déjà transmis mais actualisation nécessaire de ces rapports avant visite sur le terrain.	82,4%*	133%*

* Ces deux pourcentages peuvent dépasser 100% car c'est finalement 4 projets qui vont être mis en œuvre contre 3 initialement prévus

Résultat 2.2.3 : conformément aux discussions qui ont eu lieu lors du Comité de Pilotage de mars 2018, il a été proposé de concentrer les efforts de cette activité sur les premières éclaircies des vieilles plantations.

Sans attendre la révision de l'arrêté 480 (MINEF 2007) qui nous a empêché jusque-là de déployer pleinement cette activité, l'équipe projet a mené 2 tests grandeur nature (photo ci-contre) pour établir le bilan financier de telles opérations et ce, en étroite collaboration avec les cantonnements du MINEF à Akoupé et Yakassé Attobrou.



En parallèle, afin d'identifier les débouchés les plus rémunérateurs pour les petits bois issus de ces premières éclaircies, 2 tests de l'utilisation du teck en boulangerie ont été menées à Afféry et se sont avérés particulièrement prometteurs en vue de l'utilisation de cette essence comme bois de boulangerie.

L'équipe projet avait envisagé de poursuivre ces différents tests dans d'autres localités, toujours avec l'appui de la DR MINEF, mais l'intensité des pluies cette année et la charge de travail relative aux reboisements n'a pas encore permis d'atteindre les résultats escomptés.



Résultat 2.2.4 : toujours conformément aux discussions du dernier COPIL, il a été décidé de ne plus subventionner à 100% l'activité, telle que pratiquée en année 1. Outre l'entretien et le regarnis de ces reboisements réalisés en année 1 (48 ha sur les 58 ha initiaux puisque 10 ha ont été abandonnés à cause de conflits fonciers ayant entraîné des dégradations ou à cause du désengagement du planteur), il a été décidé d'explorer deux autres modèles de reboisement.

- **Modèle 1** : partage des coûts avec le bénéficiaire afin de le responsabiliser quant à l'investissement consenti. Le PRM réalise le défrichage, le piquetage et le plantage tandis que le bénéficiaire doit assurer les entretiens. Afin de déployer ce modèle, l'équipe projet s'est rapprochée de CONE G (APFNP) et de AMON JR (GIREFOR) pour s'appuyer sur ces structures expérimentées qui disposaient déjà d'une liste de bénéficiaires motivés.



A ce jour, les résultats restent cependant très mitigés puisque les taux de reprise sont respectivement de 63 et 64% sur les parcelles plantées par leurs soins (cf tableau récapitulatif page suivante). Ces chiffres étant très proches (61 et 67%) des taux de reprise observés pour les parcelles plantées par ces deux OSC dans le cadre de l'appel à projets régional (cf § 2.2.5), cela traduit encore un certain besoin d'accompagnement à leur niveau.

- **Modèle 2** : partenariats avec le secteur privé selon les modalités suivantes :
 - Certification foncière subventionnée par le PRM : pour sécuriser l'investissement de l'opérateur privé et la propriété du bénéficiaire ;
 - Partage des coûts d'installation entre le PRM et l'opérateur : installation de la plantation par l'opérateur et partage des entretiens ensuite (le PRM jusque fin 2019, l'opérateur ensuite) ;
 - Signature d'un protocole d'accord entre l'opérateur privé et le propriétaire pour sécuriser l'opérateur dans son approvisionnement et rassurer le propriétaire sur la future vente des bois *via* un prix minimum défini à l'avance.

Contre toute attente, cette approche a rencontré un vrai intérêt de la part des opérateurs régionaux qui ont accepté de définir des prix minimum d'achat pour les essences actuellement les plus plantées (Gmelina, Cedrela, Teck, Fraké/Framiré), ce qui permet, sans attendre les nouvelles dispositions du Code Forestier, de basculer dans une logique où le bois peut devenir une source de revenus conséquents pour les planteurs. Ceci étant, malgré cette offre très attractive, seuls 2 planteurs (à Mopodji et Diasson) et 1 chefferie (à Biéby) se sont manifestés pour bénéficier de cette nouvelle offre et ce, sur une surface totale de 10,5 ha.

Au final, le bilan des reboisements en fin d'année 2 peut s'établir comme suit et présente des taux de reprise encore insuffisants pour la plupart des entités mobilisées.

Entités	Villages	Essence	Surface (ha)	Taux reprise
Regarnis - Entretiens des reboisements de l'année 1				
Prestataire ASSI	Divers	Teck, Cedrela, Gmelina	34,7	69%
Prestataire OUATTARA	Adzopé	Teck, Cedrela, Aniégré, Tiama	9,8	90%
Prestataires divers	Divers	Teck, Acacia	2,8	60%
Modèle 1 : partage des coûts				
AMON (GIREFOR)	Biéby	Teck / Gmelina	10,5	64%
CONE (APFNP)	Afféry	Teck / Gmelina	14,1	63%
Prestataire OUATTARA	Adzopé	Teck / Divers	7,2	60%
Modèle 2 : partenariats avec le secteur privé				
Inprobois / Chefferie	Biéby	Gmelina	2,9	80%
Tropical Bois / Particulier	Diasson	Cedrela	1,8	A évaluer
Tranchivoire / Particulier	Mopodji	Divers	5,9	70%
Total			89,7	68%

Au terme de ces deux années d'efforts intenses et de recherche de modèles répliquables à grande échelle, force est de constater que seul le modèle 2 est à même de remplir cet objectif.

En effet, si la promesse de revenus futurs pour les planteurs peut sembler encore hypothétique dans le cas des autres modèles, il en va différemment pour le secteur privé qui a un intérêt direct à identifier des solutions de reboisement dans le domaine rural pour reconstituer la ressource destinée à son outil de transformation.

Résultat 2.2.5 : dans la foulée de la signature tripartite des contrats pour les 4 lauréats, les premières opérations de terrain ont pu être menées.

Fin mai, l'APFNP et le GIREFOR (pépinieriste ci-contre) avaient déjà atteint un niveau de réalisation permettant de procéder au deuxième virement de 40%, conformément à leur contrat.

Pour GAYA et AYA, les rapports ont été reçus bien plus tardivement mais les deuxièmes paiements n'ont pas encore pu être effectués, faute de visite exhaustive sur l'ensemble des parcelles reboisées.



Le bilan provisoire de ces reboisements s'établit comme suit et est relativement conforme au tableau précédent en termes de taux de reprise. Des regarnis sont donc à prévoir en 2019 pour atteindre le minimum requis de 80%.

Entités	Sous-Préf.	Surface objectif (ha)	Surface réalisée (ha)	Taux reprise
APFNP	Afféry	15	13,6	61%
GIREFOR	Biéby	16	14,6	67%
AYA	Yakassé-Mé	18	13,2 à vérifier	A évaluer
GAYA	Akoupé	15	15,2 à vérifier	A évaluer
Total		64	56,8	64%

3. Energie domestique durable

Résultat 2.3 : Les filières de valorisation de la biomasse sont structurées et professionnalisées				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement du PTA		Atteinte IOV
Résultat 2.3.1 : 1 diagnostic de la filière réalisé	- Restitution de la version finale du diagnostic à l'occasion d'un atelier régional organisé à Adzopé	- Atelier de restitution organisé le 04/10/18 à Adzopé	100%	100%
Résultat 2.3.2 : 15 charbonniers appuyés dans l'amélioration de leurs techniques de carbonisation	- Tests de carbonisation améliorée sur site pilote - Appui auprès de 15 charbonniers au niveau technique, structurel et organisationnel	- 17 tests réalisés - 20 charbonniers appuyés	121%	133%
Résultat 2.3.3 : 3 OSC et/ou artisans subventionnés et appuyés	- Contractualisation avec les entités sélectionnées (sous réserve d'un nombre suffisant de soumissionnaires) - Suivi des OSC/artisans, (contrats de 18 mois avec rapports d'activités intermédiaires et finaux à faire valider)	- 7 dossiers examinés, 5 projets sélectionnés et 5 contrats signés - 2 rapports intermédiaires reçus et validés	65%*	167%*

* Ces deux pourcentages peuvent dépasser 100% car c'est finalement 5 projets qui vont être mis en œuvre contre 3 initialement prévus

Résultat 2.3.1 : démarré en 2017 par une importante phase d'enquête sur les différentes chaînes de valeur, le diagnostic régional sur le secteur des bioénergies s'est poursuivi en 2018 avec des mesures de rendement sur les techniques de carbonisation traditionnelles et améliorées, promues par le projet. Les principaux résultats de ce diagnostic ont été présentés auprès des parties prenantes régionales (38 participants) à l'occasion d'un atelier organisé le 04/10/18 à Adzopé (photo ci-contre).

Ses objectifs spécifiques étaient de :

- Présenter les chaînes de valeur des différentes filières de la région ;
- Discuter les recommandations formulées dans le diagnostic.

Résultat 2.3.2 : entre janvier et septembre 2018, 17 tests de carbonisation préparatoires ont été réalisés avec l'appui de 4 charbonniers professionnels sur le site de formation de N'Gokro.

Ces tests avaient pour objectif d'évaluer les performances (rendement et durée de carbonisation) des meules améliorées promues par le projet (utilisation de bois sec et/ou d'une cheminée et d'évents métalliques).

Les principaux résultats obtenus, à l'issue de cette phase préparatoire (18 tests au total), sont résumés dans le tableau ci-après.



Comparaison des résultats entre les meules traditionnelles et meules améliorées

Type de meule	Meule traditionnelle (bois vert)	Meule améliorée (bois sec)	Meule améliorée (bois sec + cheminée + événements) - Phase 1	Meule améliorée (bois sec + cheminée + événements) - Phase 2
Nombre de tests réalisés	6 tests	3 tests	3 tests	6 tests
Volume de la meule (stère)	26	19	8	24
Qualité du bois	Bois vert	Bois sec	Bois sec	Bois sec
Humidité du bois	56%	22%	22%	25%
Masse brute de bois (kg)	9573	6122	3871	9213
Période de carbonisation & défournement	Oct.17-mai18	Mars-sept.18	Avril-mai18	Août-sept.18
Durée de carbonisation & défournement (jour)	28	14	16	14
Masse anhydre de charbon de bois produit (kg)	847	995	698	1726
Rendement massique sur base anhydre ¹	12%	21%	22%	24%
Taux d'incuits sur base anhydre	20%	0%	1%	0%
Ratio charbon produit (kg)/durée carbo. & déf. (j)	38	76	45	136

¹Il se calcule par le rapport de la masse anhydre (qui ne contient pas d'eau) de charbon de bois produit sur la masse anhydre de bois utilisée.

Suite aux premiers tests réalisés sur les meules traditionnelles, plusieurs pistes d'amélioration du processus de carbonisation du bois ont été expérimentées :

- Accroître la surveillance des meules pour limiter les pertes, que ce soit par combustion (effondrement) ou par l'arrêt de la carbonisation (incuits) ;
- Encourager l'utilisation de bois sec pour minimiser les pertes d'énergies (énergie requise pour évaporer l'eau contenue dans le bois) ;
- Encourager l'utilisation des cheminées et des événements métalliques afin d'optimiser le processus d'aération et de circulation de l'air (tirage inversé) ;
- Positionner les plus gros bois de manière centralisée, tout en bouchant les interstices sur les côtés lors du montage (avec du petit bois), pour réduire les incuits et la durée de carbonisation (mesure adoptée lors de la 2^e phase tandis qu'au cours de la première, le bois était rangé de façon traditionnelle) ;



Au final, l'analyse des performances des différents types de meules testés révèle que :

- La surveillance régulière d'une meule a un effet positif aussi bien sur le rendement que sur la durée de carbonisation. Toutes les meules ayant fait l'objet d'une surveillance accrue ont obtenu un meilleur rendement ;

- L'utilisation de bois sec, au lieu de bois vert, augmente considérablement le rendement de carbonisation (+75%) tout en réduisant la durée de carbonisation et de défournement (-50%) ainsi que le taux d'incuits (de 20% à presque 0%) ;
- L'utilisation d'une cheminée, d'évents métalliques et de bois sec, tout en centralisant les plus gros bois, permet de doubler le rendement par rapport à une meule traditionnelle (bois vert) et de diminuer par deux la durée de carbonisation-défournement, donc de produire plus de charbon en un temps réduit (+100kg/j) ;
- L'utilisation d'une cheminée permet à la fois de réduire les risques sanitaires liés à l'exposition aux fumées nocives et de récupérer le liquide pyrolytique pouvant être valorisé notamment comme insecticide.

Après validation de ces techniques de carbonisation améliorée, une formation a été réalisée du 5 au 28 novembre 2018 à N'Gokro, auprès de 20 charbonniers (photo ci-contre). Celle-ci a consisté à réaliser trois meules dont deux améliorées (cheminée & évents, avec du bois sec vs bois vert) et une traditionnelle (témoin). Le bilan de la formation a été positif :



- Les meules améliorées ont été plus performantes que la traditionnelle (rendement supérieur de 50% et durée de carbonisation réduite de 20%) ;
- Le taux de satisfaction a été de 90%, 18 des 20 charbonniers formés ayant été convaincus par le système de carbonisation améliorée proposé.

Résultat 2.3.3 : grâce à l'appui financier du CRM, 5 projets ont finalement été sélectionnés et sont en cours de mise en œuvre :

- 3 projets sur la thématique « Bioénergies & efficacité énergétique pour la transformation (non) alimentaire » : LONO, SOFCEREQ et METAL SERVICES ;
- 1 projet sur la thématique « Production de combustibles alternatifs » : APFNP ;
- 1 projet sur la « Production optimisée du charbon de bois » : MOUNET.

Deux porteurs de projets (MOUNET et METAL SERVICES) ont déjà soumis leurs rapports d'exécution intermédiaire qui ont été validés par l'équipe projet sur la base des réalisations observées sur le terrain (cf photos ci-contre).

Les trois autres porteurs de projet ont également bien avancé mais pas encore suffisamment pour nous soumettre leur rapport d'exécution intermédiaire.

Pour mémoire, les opérateurs ont jusque fin août 2019 pour finaliser leur projet.



Four « Adam-bis »



Fumoir « Altona »

III. Composante 3 : Mesure d'impact et appui au processus national REDD+

1. Impact climatique

Résultat 3.1. Le potentiel de réduction d'émissions au niveau juridictionnel est défini et permet d'envisager l'extension du projet pilote				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement du PTA		Atteinte IOV
Résultat 3.1.1 : 1 Niveau d'Emissions de Référence établi pour la juridiction de la Mé	- Activité hors cadre logique : modélisation de la localisation de la déforestation future	- Modélisation de la localisation de la déforestation future réalisée	100%	100%

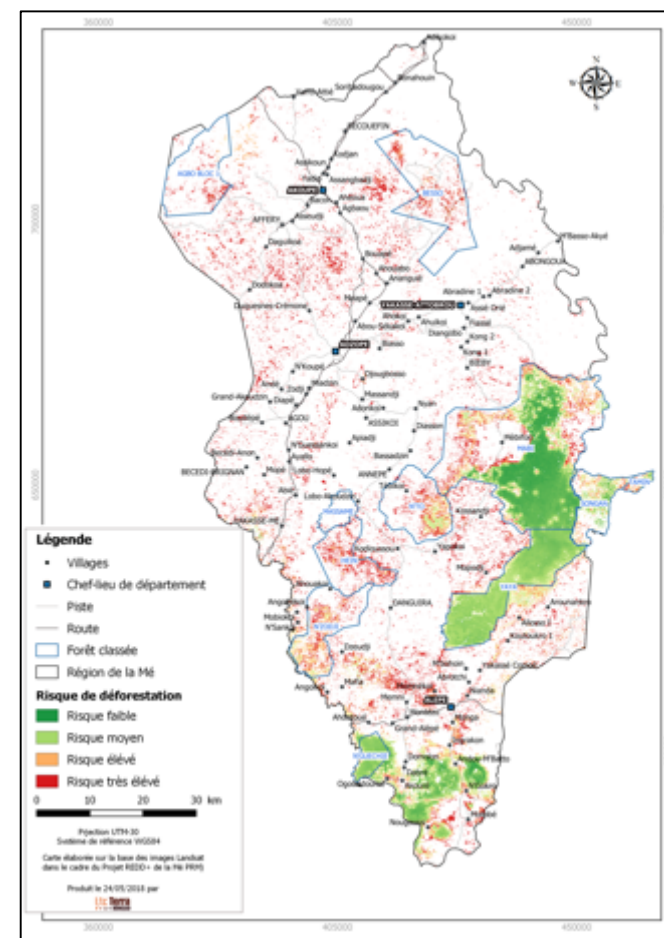


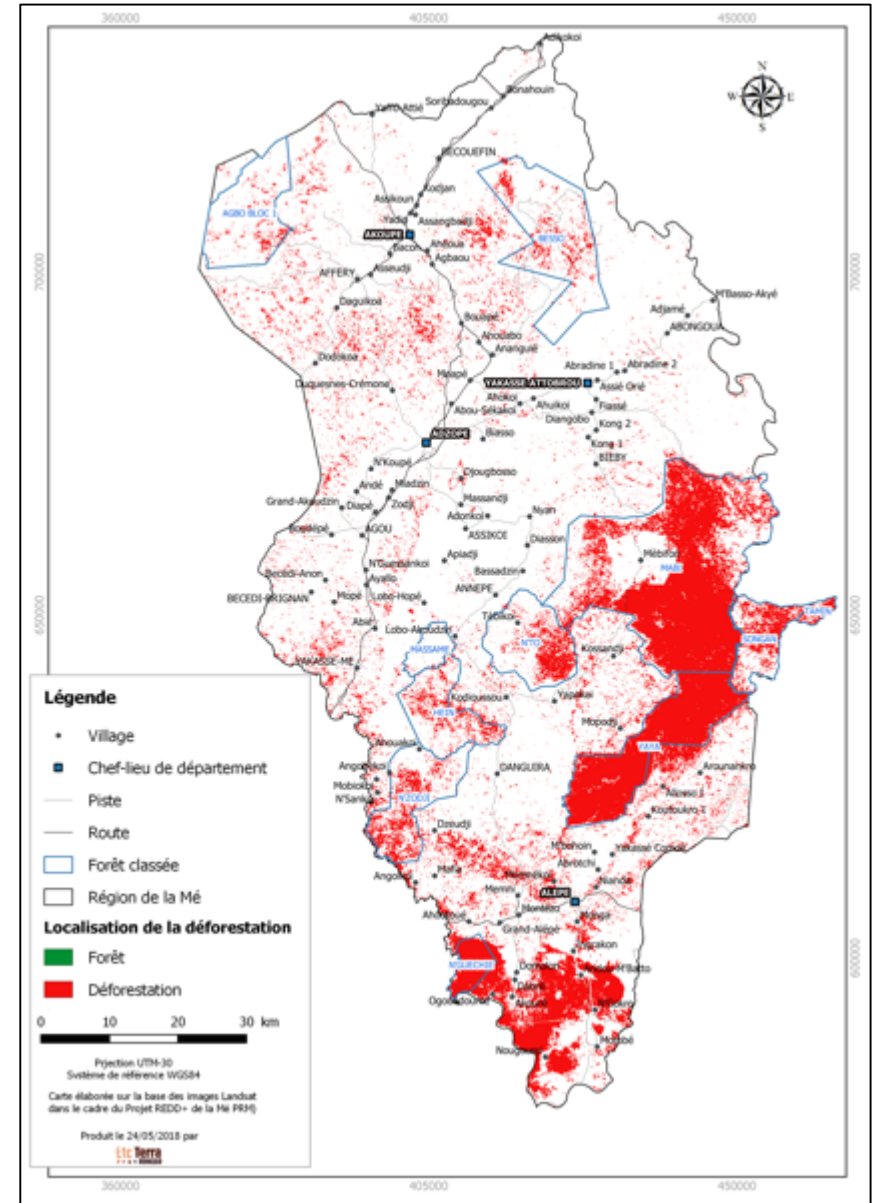
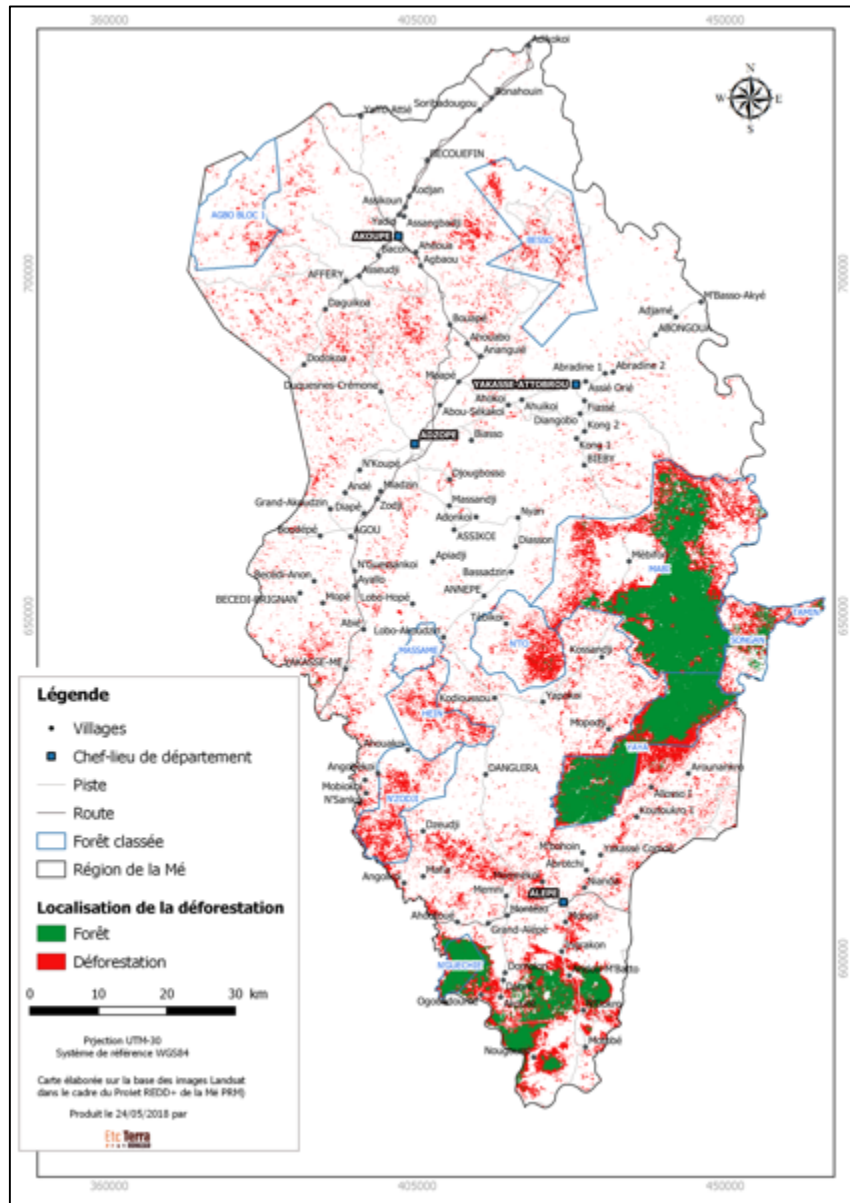
Activité 3.1.1 : au-delà de l'établissement du NERF déjà accompli en année 1, un travail complémentaire de modélisation de la localisation de la déforestation future a été réalisé.

Ce travail a débuté à travers la sélection et l'analyse d'une série de variables explicatives de la déforestation historique (distance de la forêt par rapport aux villages, aux routes, statut légal de la forêt, population, pente, altitude, etc). L'analyse de ces variables révèle que la quasi-totalité des variables contribuent à expliquer la déforestation de manière significative, à l'exception de l'indice d'humidité topographique et de l'altitude. Cette analyse a également permis de modéliser le risque de la déforestation dans la Mé (cf carte ci-contre dont la précision globale est de 86%, soit une erreur de 14%, pour un coefficient Kappa de 70%).

Le scénario de référence qui a servi de base à la modélisation de la localisation de la déforestation future est celui qui tient compte de la moyenne historique des surfaces déboisées sur la période 2000-2015 correspondant à 9 662 ha/an selon le NERF précité (ETC TERRA - RONGEAD, 2017). Cette intensité de la déforestation combinée au risque de déforestation a permis de prédire la localisation de la déforestation future sur la période 2015-2030. Ainsi, au total 16 cartes de localisation de la déforestation future ont été produites et compilées en un fichier Gif pour mieux suivre la probable dynamique de déforestation future dans la région de la Mé.

Selon ce modèle, si rien n'est engagé pour enrayer la spirale négative actuelle, les résultats prévoient une disparition totale de la forêt dans la région de la Mé en 2029.





Cartes de localisation de la déforestation en 2023 et 2029 dans la Région de la Mé

2. Impact socio-économique et environnemental

Résultat 3.2. Les bases objectives de la mesure d'impact socio-économique et environnemental du projet sont posées				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement du PTA		Atteinte IOV
Résultat 3.2.1 : 1 Etat de Référence Socio-Economique et Environnemental établi pour le Complexe Mabi-Yaya	<ul style="list-style-type: none"> - ER Socio-Economique : enquête auprès de 200 ménages supplémentaires, analyse des données et rédaction du rapport correspondant - ER Environnemental : suivi de la bonne mise en œuvre du contrat signé avec l'équipe ADOU Yao. 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 ER Socio-Economique établi - 1 ER Environnemental établi 	100%	100%

Etat de Référence Environnemental : l'équipe d'ADOU Yao (Université FHB) a rendu son rapport final début février et celui-ci s'est avéré être d'une grande qualité, compte tenu du modeste budget mis à leur disposition, en comparaison des moyens qui seront prochainement mobilisés pour le prochain Inventaire Forestier National.

Flore : la Forêt Classée de la Mabi abrite 246 espèces arborescentes réparties entre 179 genres et 62 familles botaniques tandis que la Forêt Classée de Yaya abrite 323 espèces arborescentes réparties entre 235 genres et 68 familles botaniques. Dans les deux forêts, les genres les plus représentés sont *Cola* et *Diospyros*. 6 espèces dans la Mabi et 11 espèces dans Yaya sont considérées comme vulnérables (VU) sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). A noter que 41 % des espèces recensées sont couramment utilisées par les populations riveraines.

Faune : 247 espèces d'oiseaux, 52 mammifères 19 amphibiens et 4 reptiles ont été inventoriés dans les deux massifs. Même s'ils n'ont pu être observés au cours des inventaires, la présence d'un groupe de chimpanzés (localisé entre les villages de Kossandji et Mébifon) a été confirmé par les enquêtes ethnozoologiques.

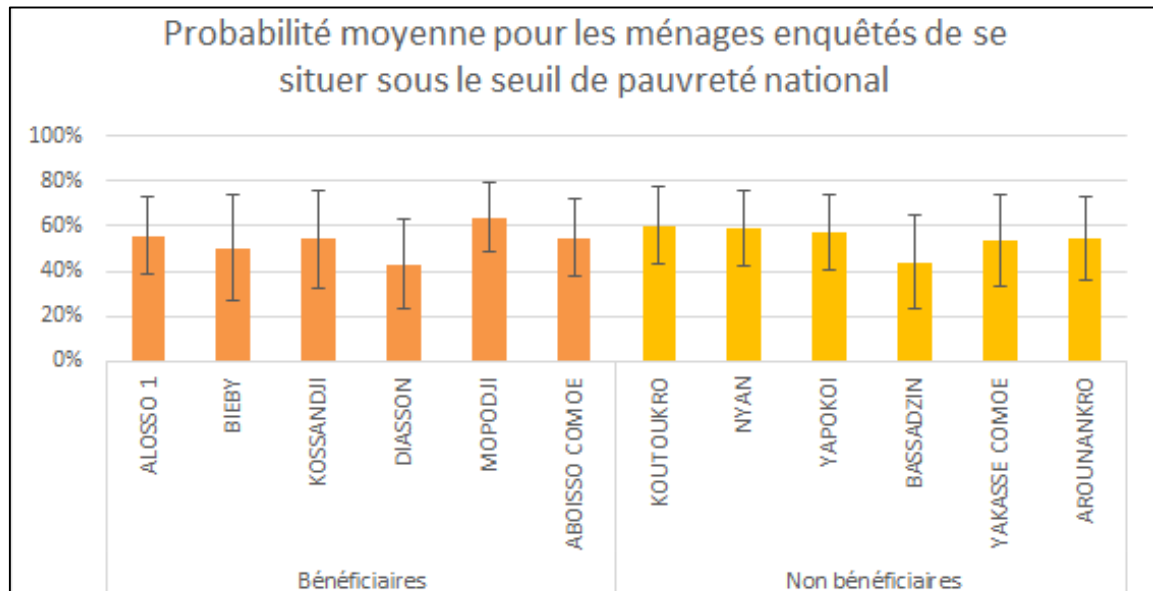
Par ailleurs, plusieurs amphibiens dont *Phrynobatrachus annulatus* (photo ci-contre), classée sur la Liste Rouge de l'UICN comme espèce en danger d'extinction (EN), n'avaient encore jamais été observées dans les forêts du sud-est.

Au final, l'établissement de cet Etat de Référence Environnemental a confirmé tout l'intérêt de la conservation de ces forêts ombrophiles du pays.



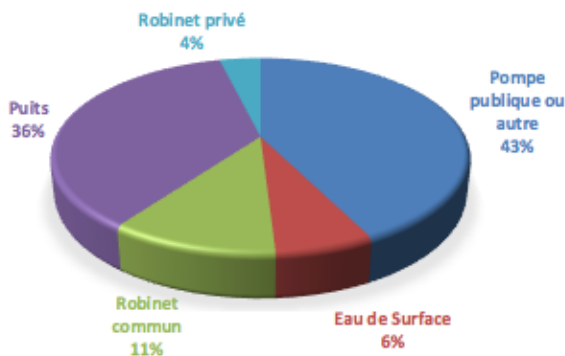
Etat de Référence Socio-Economique : également sous-traitée à l'APFNP, la deuxième phase d'enquête a porté le nombre de ménages enquêtés à 420, contre 400 initialement prévu. L'analyse des résultats ci-dessous montre que la probabilité pour les populations enquêtées de se situer sous le seuil de pauvreté nationale (établi par l'INS à 737 FCFA / jour) oscille généralement entre 40 et 60%.

Pour l'exprimer autrement, plus la probabilité affichée ci-dessous est faible, plus le niveau de développement est important. Il est alors intéressant de noter que les villages voisins de Diasson et Bassadzin se situent à des niveaux de développement bien supérieurs à la moyenne tandis que Mopodji, Koutoukro et Nyan présentent les niveaux de développement les moins avancés.



Le questionnaire PPI portant sur 10 questions précises (cf Annexe IV), d'autres éléments plus sectoriels ont pu être extraits de ces enquêtes et sont présentés ci-dessous :

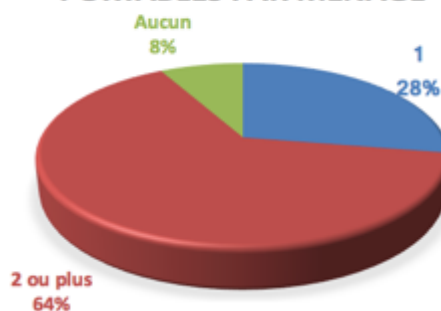
MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU



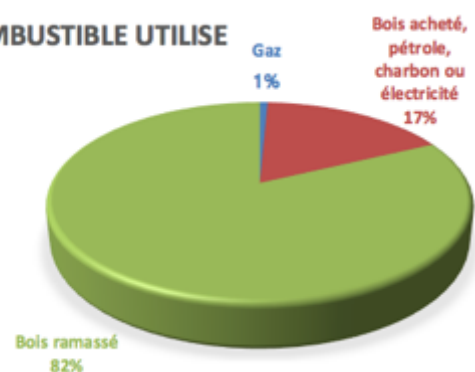
ANALPHABETISME DES CHEFS DE MENAGE MASCULINS



NOMBRE DE TELEPHONES PORTABLES PAR MENAGE



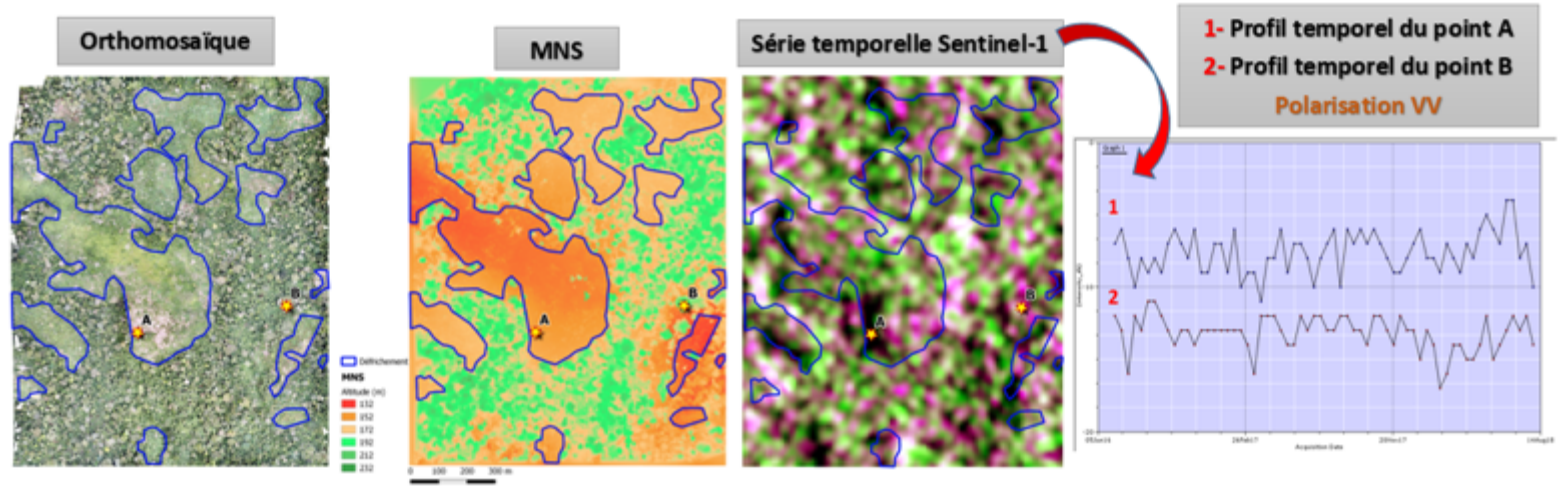
COMBUSTIBLE UTILISE



3. Appui au processus REDD+ national / Recherche action

Résultat R.3.3. Le SEP-REDD+ et les parties prenantes REDD+ ont pu s'appuyer sur le projet en terme d'aide à la décision				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement du PTA		Atteinte IOV
Résultat 3.3.1 : 2 articles scientifiques publiés	- Suivi et caractérisation de la dynamique forestière et agroforestière à l'aide d'images Sentinel-1	-Acquisition et post-traitement d'images aériennes - Acquisition, prétraitement et traitement d'images sentinel-1	22%	0%

Résultat 3.3.1 : en complément des missions de reconnaissance du terrain, GPS à la main, un drone a été acquis afin d'accroître la quantité et la qualité des informations issues du terrain et afin de les connecter aux images Sentinel. Deux missions de survol de la forêt de Bossématié ont ainsi permis de repérer 11 sites défrichés depuis moins d'un an. L'ensemble de ces images aériennes a ensuite fait l'objet de



post-traitements destinés à produire des Orthomosaïques (ou Orthophotos) et des Modèles Numériques de Surface (MNS) relatifs à chaque site. La surface totale couverte par drone au cours de cette mission est de 1 270 ha soit environ 6% de la forêt classée de la Bossématié. L'ensemble des surfaces défrichées sont en cours d'extraction afin de calibrer la chaîne de traitement à partir des images radar Sentinel-1. Par ailleurs, une série de 64 d'images radar Sentinel-1 acquises pour la période allant de juillet 2016 à juillet 2018 (1 image tous les 12 jours) ont été téléchargées et prétraitées. Jusqu'à présent, cette série temporelle d'images a été utilisée pour étudier les profils temporels de l'intensité du signal rétrodiffusé ("Backscatter") pour les deux polarisations VV et VH et sur chacun des surfaces défrichées préalablement identifiées et acquises par drone.

IV. Gestion et Coordination de projet

1. Pilotage du projet

Résultat 4.1. Le projet est géré et coordonné de manière concertée avec l'ensemble des parties prenantes				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement du PTA		Atteinte IOV
Résultat 4.1.1 : 6 COPIL tenus et ayant fait l'objet d'un Procès-Verbal diffusé à ses membres	- 2 COPIL tenus et ayant fait l'objet d'un Procès-Verbal diffusé à ses membres	- 4 COPIL tenus et 3 PV diffusés à ses membres	165%	150%

2. Exécution des activités

Résultat 4.2. Le calendrier d'exécution des activités est respecté par l'équipe projet qui est en capacité de s'adapter aux imprévus			
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement du PTA	Atteinte IOV
Résultat 4.1.2 : Taux de réalisation des activités par rapport aux PTA établis et au programme global > à 80%	- 80% des activités prévues au PTA ont été atteints	- Taux de réalisation de 87,7 %	RAS

Résultat 4.1.2 : avec un taux de réalisation largement supérieur à 80%, l'équipe projet a su largement compenser la faiblesse de certaines réalisations (Reboisement et Gestion durable des forêts notamment) par le dépassement de certains résultats attendus par ailleurs.



3. Suivi-Evaluation

Résultat 4.3. Le pilotage et le rapportage du projet sont facilités par le déploiement du Système de Suivi-Evaluation			
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement du PTA	Atteinte IOV
Résultat 4.3.1 : Un Système de Suivi-Evaluation développé	Activité finalisée	RAS	100%



A noter que l'outil Geopopy, optimisé grâce à l'appui de CartONG dans le cadre d'un autre financement de l'AFD a fait l'objet d'une couverture médiatique importante, notamment en amont du salon Vivatech qui s'est déroulé en mai dernier à Paris.



Même s'il reste encore quelques soucis de stabilité de l'outil à régler, Geopopy permet au suivi-évaluateur d'intégrer facilement au géoportail du projet (cf page suivante) les réalisations des collègues de terrain.

4. Communication

Résultat 4.4. Le projet est identifié et reconnu du niveau local au niveau (inter)national				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement du PTA		Atteinte IOV
Résultat 4.4.1 : 1 site internet et 1 géoportail développés	- Espace internet à développer par le SEP-REDD+ sur le site de la REDD+	- Espace internet développé par le SEP-REDD+	100 %	100%

Activité 4.1.1 : en plus de la [page internet créée par le SEP-REDD+](#) sur son propre site, le géoportail du PRM s'enrichit, semaine après semaine, de nouveaux points et contours relatifs à la mise en œuvre des diverses activités.

Il est désormais possible de cliquer sur chaque contour pour connaître le nom du bénéficiaire, l'activité dont il bénéficie et la surface de la parcelle concernée (cf capture d'écran ci-contre). Ce géoportail est consultable à l'adresse suivante : www.geoportail-prm.com/

Activités hors cadre logique : le PRM jouit désormais d'une certaine visibilité et a pu bénéficier de la visite de diverses personnalités, notamment à Diasson avec la visite de M. STICKER, Ambassadeur Français délégué pour l'Environnement et de Bruno LECLERC, Directeur de l'AFD à Abidjan, accompagnés d'une délégation représentant divers ministères français. Plusieurs médias ont couvert cet événement majeur pour le projet (Abidjan.net, Commodafrica, RTI).

5. Audits externes

Résultat 4.5. Les audits externes du projet permettent au maître d'ouvrage et au bailleur de juger de la qualité de la mise en œuvre du projet				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement du PTA		Atteinte IOV
Résultat 4.4.1 : 2 audits financiers et une évaluation finale menés	- 1 audit financier à lancer en année 2 (contractualisation par le maître d'ouvrage)	- Audit financier remplacé par une évaluation intermédiaire	0 %	0%

Afin de préparer au mieux la prolongation et l'extension géographique du projet REDD+ de la Mé, il a été conjointement décidé entre l'équipe projet, le SEP-REDD+ et l'AFD que les fonds initialement mobilisés sur l'audit financier puissent être utilisés aux fins d'une évaluation intermédiaire dont les Termes de Référence sont en cours de finalisation.

ANNEXE I : Cadre logique du Projet REDD+ de la Mé

Objectif Spécifique 1 : Poser les bases d'une économie verte en participant activement aux processus actuels de décentralisation et de sécurisation des droits fonciers

Composante 1 : Développement territorial

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs Objectivement Vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
R 1.1 Les diverses échelles d'intervention du projet disposent de documents d'aménagement intégrant les enjeux de gestion des ressources naturelles	1 PRD élaboré	Sites internet du projet et du Conseil Régional de la Mé (documents téléchargeables)	Le CR de la Mé confirme son intérêt à collaborer sur ce travail
	7 SLAT élaborés et officialisés	Site internet du projet	Les villages ciblés participent activement à leur élaboration
	5 projets locaux menés	SSE du projet	5 des 7 villages ciblés soumettent des propositions consistantes de projet à financer
R 1.2 Le niveau de sécurisation foncière des diverses échelles d'intervention du projet est amélioré	3000 dépliants et 1500 affiches distribués à l'échelle juridictionnelle	SSE du projet	Les textes d'application du Code Forestier (aux importantes implications foncières) sont adoptés au cours de la 1ere année de mise en œuvre
	70 séances de sensibilisation conduites à l'échelle Mabi-Yaya	SSE du projet - PV de réunions	RAS
	7 territoires villageois délimités	SSE et géoportail du projet	Les éventuels conflits fonciers ne nuisent pas à l'objectif final de délimitation des villages
	3500 ha bénéficiant de certificats fonciers	SSE et géoportail du projet	L'intérêt des planteurs visés est suffisamment important pour atteindre cet objectif
	3000 modèles de contrats diffusés à l'échelle Mabi-Yaya	SSE du projet	RAS

Objectif Spécifique 2 : Préserver, renouveler et valoriser le capital agricole et forestier régional en démontrant qu'il est possible de concilier réduction de la pression sur les ressources naturelles et développement rural, cacaoculture en tête.

Composante 2 : Développement sectoriel

Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Hypothèses
R 2.1 Les exploitations agricoles familiales ont diversifié leurs sources de revenus, amélioré la productivité du travail et augmenté la valeur ajoutée à l'Ha de leur parcellaire, diminuant ainsi la nécessité de recouvrir à la réserve foncière forestière	2250 EAF formés	SSE et géoportail du projet	L'intérêt des planteurs visés est suffisamment important pour atteindre ces objectifs
	Amélioration et diversification des revenus : <ul style="list-style-type: none"> Evolution des revenus monétaires bruts par types d'exploitation : + 20 000 à 100 000 FCFA par an/par EAF Composition des revenus monétaires par type de culture ou d'activité : au moins 3 cultures représentent plus de 10% du revenu monétaire du ménage, incluant activités féminines 	SSE du projet Enquêtes externes : étude de référence en année 0 puis année 3	
	Amélioration de la productivité du travail : + 20% (évaluation <i>in situ</i> de la valeur ajoutée/actif ou de la productivité journalière établie en FCFA/jour)	SSE du projet	
	Amélioration de la valeur ajoutée à l'Ha : + 20% (estimation <i>in situ</i> des valeurs ajoutées brutes/Ha selon les différents itinéraires techniques)	SSE du projet	
	5 000 Ha accompagnés techniquement (incluant cacao pro-forêt, hévéa en <i>jungle rubber</i> , café réhabilité, vivrier)	SSE et géoportail du projet	
R 2.2 La gestion des forêts du DFR est améliorée et les activités de reboisements se sont développés et professionnalisés	5000 dépliant et 1500 affiches distribués à l'échelle juridictionnelle	SSE du projet	Les textes d'application du Code Forestier sont adoptés au cours de la 1ere année de mise en œuvre
	70 séances de sensibilisation menées à l'échelle Mabi-Yaya	SSE du projet – PV de réunions	RAS
	150 propriétaires de forêt et de parcelles de reboisement (> 3ha) ayant bénéficié d'appui-conseil dans la gestion de leurs parcelles	SSE et géoportail du projet	L'intérêt des planteurs visés est suffisamment important pour atteindre cet objectif
	500 ha reboisés dans le DFR dont 50 ha de bois énergie		Les réserves foncières sont suffisantes pour atteindre cet objectif
R 2.3 Les filières de valorisation de la biomasse sont structurées et professionnalisées	1 diagnostic de la filière réalisé	SSE	RAS
	15 charbonniers appuyés dans l'amélioration de leurs techniques de carbonisation	SSE du projet – Rapports de formation	Il existe 15 charbonniers légaux en activité pouvant être appuyés
	3 OSC et/ou artisans subventionnés et appuyés	SSE du projet	Au moins 3 OSC et/ou artisans soumettent des propositions consistantes de projet à financer

Objectif Spécifique 3 : Mesurer les impacts du projet et appuyer le processus national REDD+, notamment en terme de mobilisation des financements nécessaires au changement d'échelle et au déploiement d'une approche juridictionnelle.

Composante 3 : Mesure d'impact et appui au processus national REDD+

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs Objectivement Vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
R 3.1 Le potentiel de réduction d'émissions au niveau juridictionnel est défini et permet d'envisager l'extension du projet pilote	1 Niveau d'Emissions de Référence établi pour la juridiction de la Mé	Rapport dédié et géoportail du projet	Des images à Très haute Résolution spatiale sont disponibles pour le projet
R 3.2 Les bases objectives de la mesure d'impact socio-économique et environnemental du projet sont posées	1 Etat de Référence Socio-Economique et Environnemental établi pour le Complexe Mabi-Yaya	Rapport dédié	La SODEFOR autorise l'établissement de l'Etat de Référence Environnemental dans les forêts classées de Mabi-Yaya
R 3.3 Le SEP-REDD+ et les parties prenantes REDD+ ont pu s'appuyer sur le projet en terme d'aide à la décision	2 articles scientifiques publiés	Articles scientifiques	RAS

Gestion et Coordination de projet

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs Objectivement Vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
R 4.1 Le projet est géré et coordonné de manière concertée avec l'ensemble des parties prenantes	6 COPIL tenus et ayant fait l'objet d'un Procès-Verbal diffusé à ses membres	PV diffusés par le maître d'ouvrage	Le SEP (secrétaire du COPIL) organise les COPIL et diffuse les PV aux participants
R 4.2 Le calendrier d'exécution des activités est respecté par l'équipe projet qui est en capacité de s'adapter aux imprévus	Taux de réalisation des activités par rapport aux PTA établis et au programme global > à 80%	Rapports d'activités	RAS
R 4.3 Le pilotage et le rapportage du projet sont facilités par le déploiement du SSE	1 SSE développé	Rapport d'établissement du SSE	RAS
R 4.4 Le projet est identifié et reconnu du niveau local au niveau (inter)national	- 1 site internet et 1 géoportail développés	- Mise en ligne du site internet et du géoportail sur des adresses dédiées	RAS
R 4.5 Les audits externes du projet permettent au maître d'ouvrage et au bailleur de juger de la qualité de la mise en œuvre du projet	- 2 audits financiers conduits - 1 évaluation finale conduite	- Audits encadrés par le maître d'ouvrage - Evaluation encadrée par le maître d'ouvrage	RAS

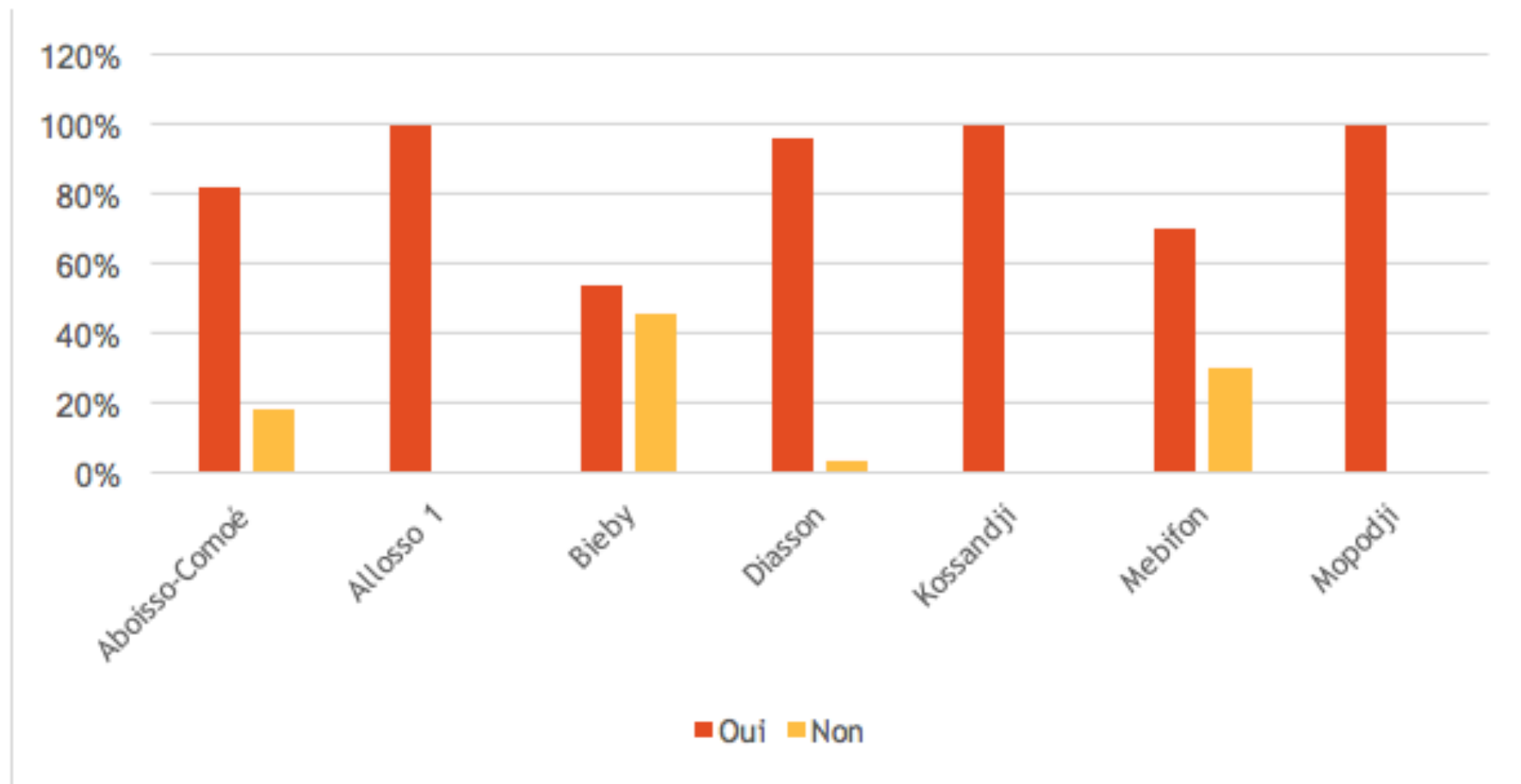
ANNEXE II : Auto-évaluation du PRM - Principaux résultats

Echantillonnage

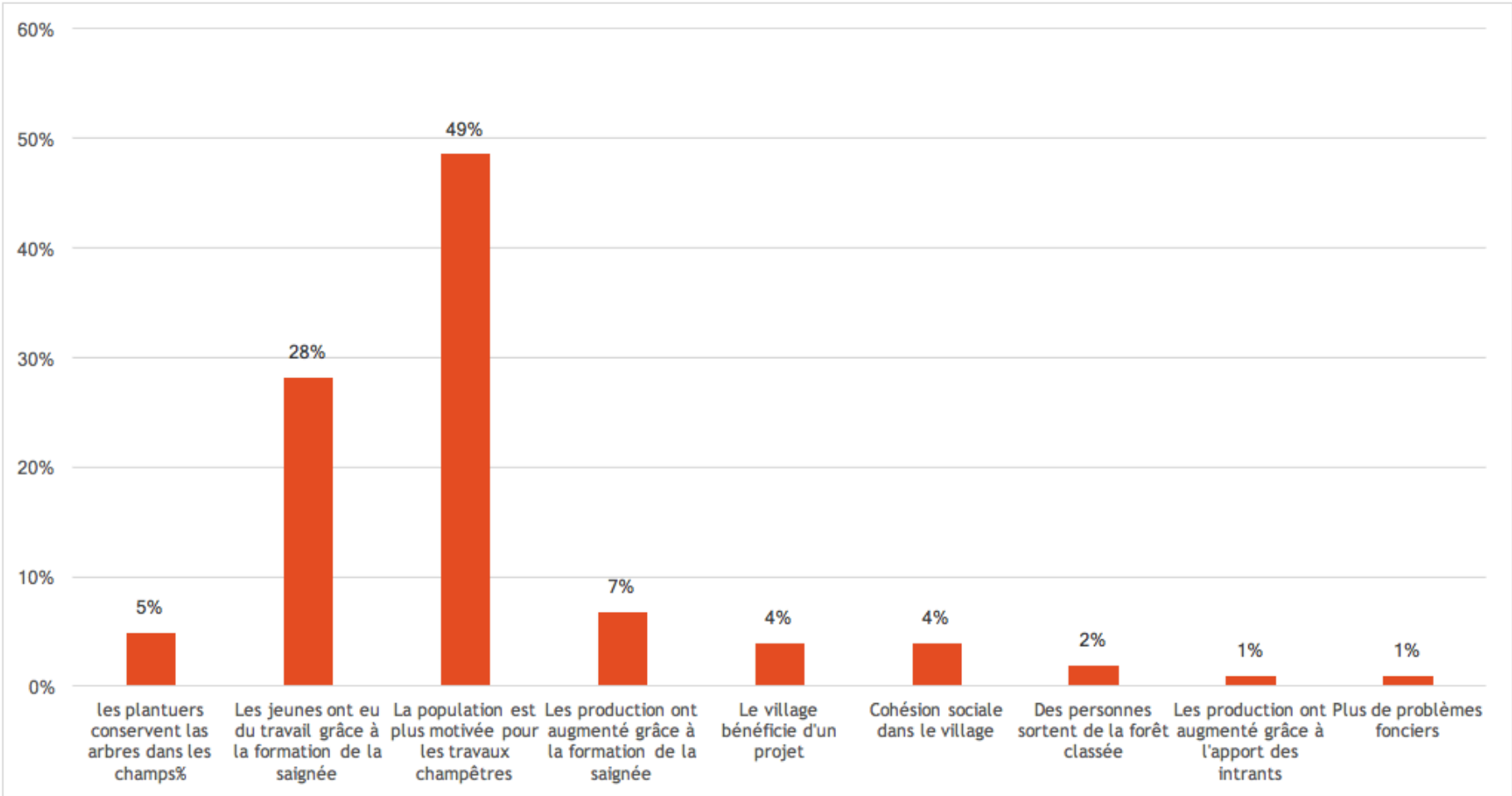
	Nombre de ménages appuyés (fin oct 18)	Nombre de producteurs à enquêter	Quotas	Nombre de personnes à enquêter au téléphone (60%)	Nombre de personnes à enquêter de visu (40%)
ABOISSO-COMOE	71	28	39%	16	12
BANANE PLANTAIN	6	2	40%	1	1
CACAO-CAFE	6	2	40%	1	1
CACAO-HEVEA	2	1	40%	0	1
CAFE-VIVRIERS	1	1	100%	0	1
FORMATION AU PRIX DU CACAO	48	11	23%	7	4
RENOUVELLEMENT CACAODYERES	11	4	40%	3	2
RENOUVELLEMENT CAFEIERES	2	1	40%	1	0
SAIGNEE AMELIOREE	7	3	40%	2	1
TESTS INTRANTS BIO	5	2	40%	1	1
ALLOSSO1	93	29	31%	17	12
CACAO-HEVEA	8	3	40%	2	1
FORMATION AU PRIX DU CACAO	75	10	13%	6	4
SAIGNEE AMELIOREE	26	16	60%	9	6
BIEBY	140	47	34%	29	18
BANANE PLANTAIN	3	1	33%	1	0
CACAO BIO	52	19	37%	11	8
FORMATION AU PRIX DU CACAO	63	5	8%	3	2
PARC A BOIS DE MANIOC	8	3	38%	2	1
RENOUVELLEMENT CAFEIERES	20	8	40%	4,8	3,2
SAIGNEE AMELIOREE	22	10	45%	6	4
TESTS INTRANTS BIO	3	1	33%	1	0
DIASSON	121	49	40%	34	15
BANANE PLANTAIN	2	1	50%	1	0
CACAO BIO	34	10	29%	6	4
CACAO-HEVEA	4	2	50%	1	1
CAFE-VIVRIERS	1	1	100%	1	0
FORMATION AU PRIX DE L'HEVEA	81	8	10%	5	3
RENOUVELLEMENT CACAODYERES	9	4	44%	2	2
RENOUVELLEMENT CAFEIERES	2	1	50%	1	0
SAIGNEE AMELIOREE	45	22	49%	18	4
KOSSANDJI	183	34	19%	20	14
FORMATION AU PRIX DE L'HEVEA	101	10	10%	6	4
FORMATION AU PRIX DU CACAO	57	6	11%	4	2
PARC A BOIS DE MANIOC	13	5	38%	3	2
RENOUVELLEMENT CAFEIERES	18	7	39%	4	3
SAIGNEE AMELIOREE	15	6	40%	4	2
MEBIFON	77	9	11%	6	3
FORMATION AU PRIX DU CACAO	76	8	10%	5	3
RENOUVELLEMENT CAFEIERES	1	1	100%	1	0
MOPODJI	213	73	34%	51	22
CACAO-HEVEA	5	2	40%	1	1
FORMATION AU PRIX DE L'HEVEA	118	12	10%	7	5
FORMATION AU PRIX DU CACAO	89	9	10%	5	4
RENOUVELLEMENT CAFEIERES	6	2	33%	1	1
FIENTE DE POULET	92	37	40%	29	7
SAIGNEE AMELIOREE	22	11	50%	7	4
TOTAUX	898	268	30%	173	95

Y a-t-il des effets positifs du PRM dans le village ?

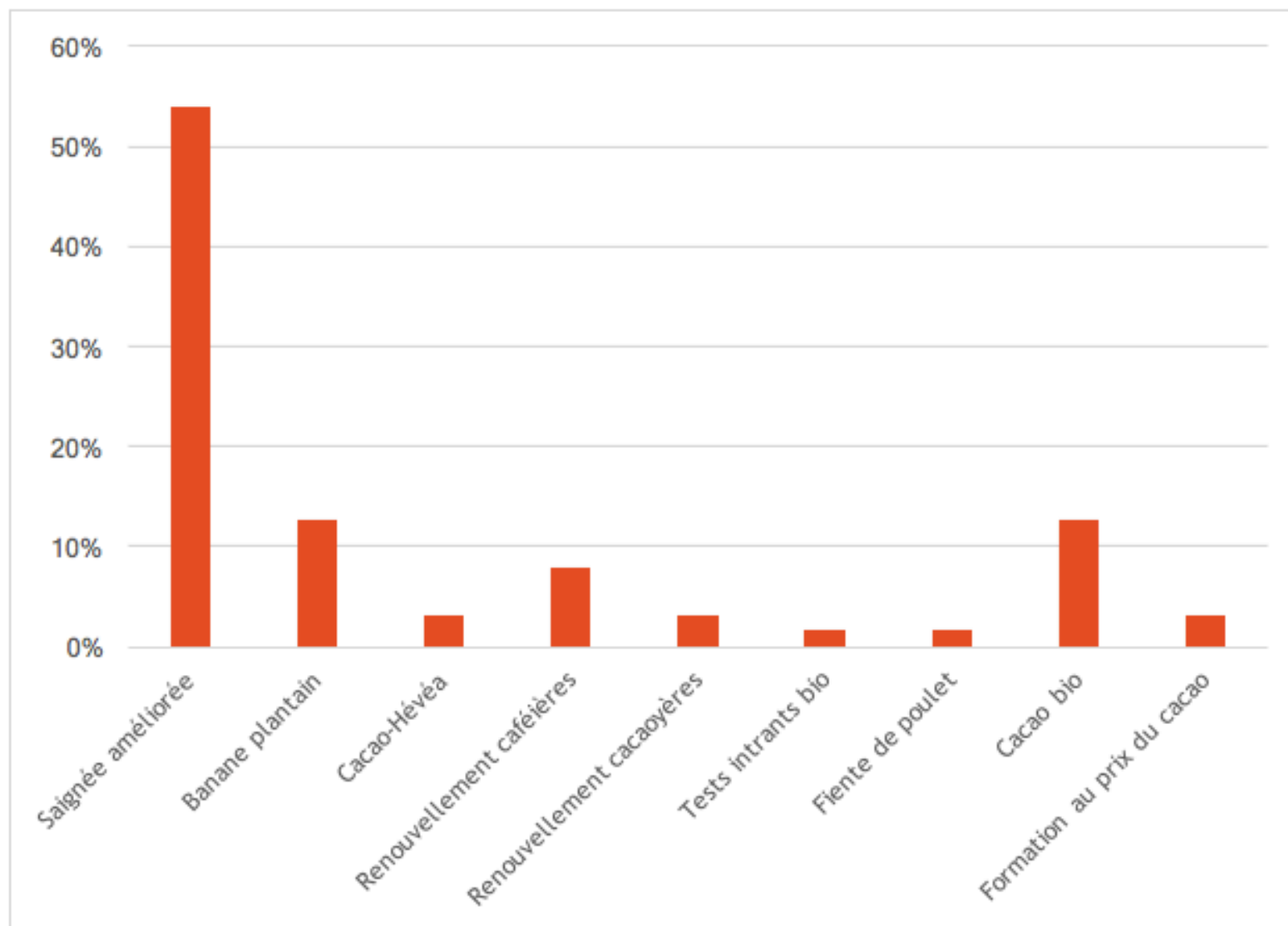
Oui / Non (par village)



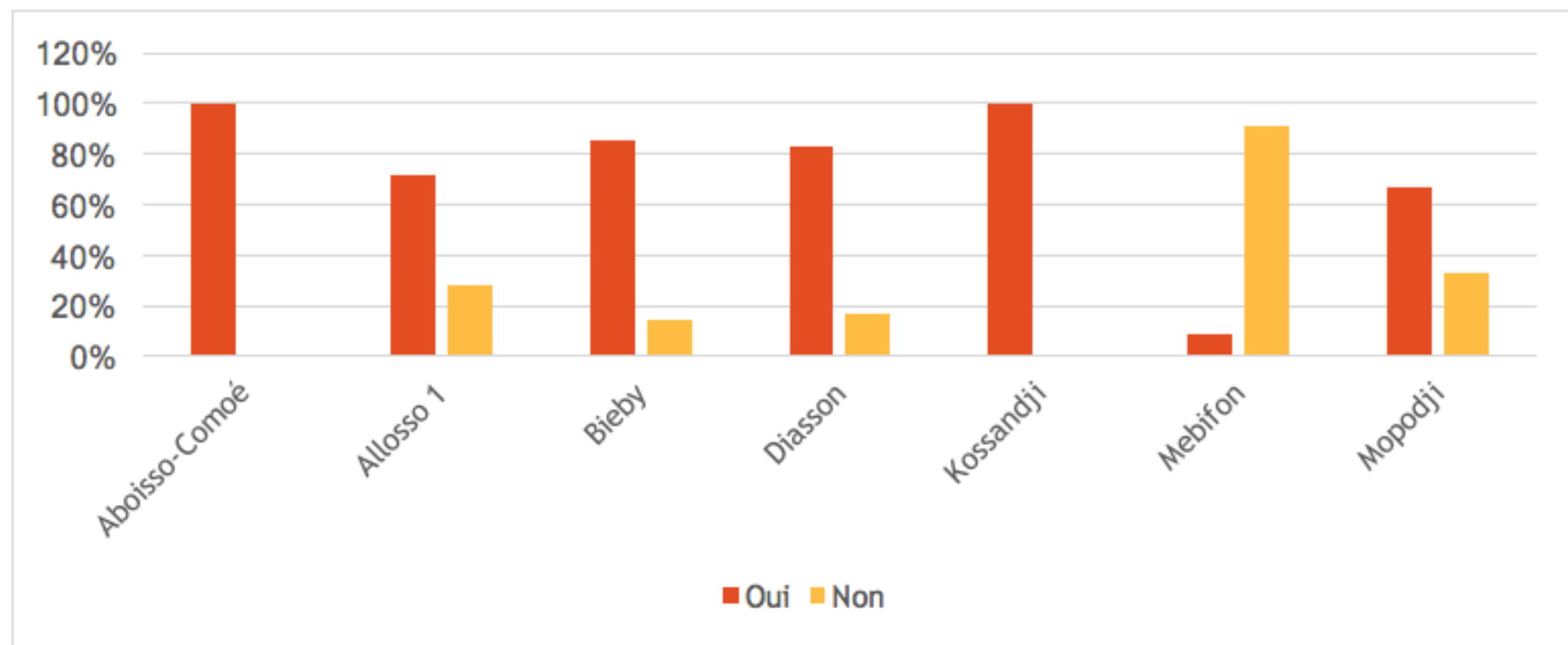
Effet 1 (tous villages confondus)



Si vous bénéficiez de plusieurs MA, quelle est celle qui vous intéresse le plus ? (détail par mesures d'accompagnement)

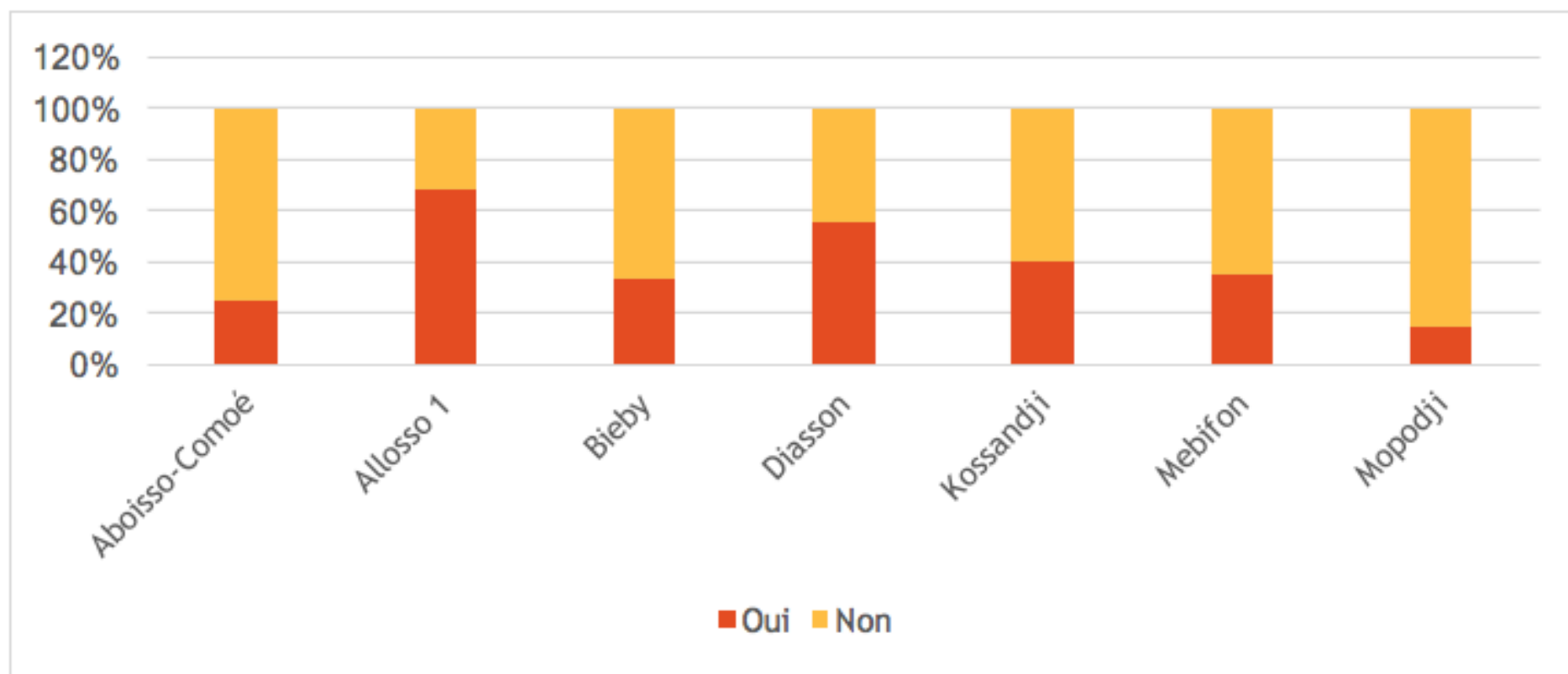


Avez-vous mis en œuvre dans vos champs la formation collective « Saignée Améliorée » ?



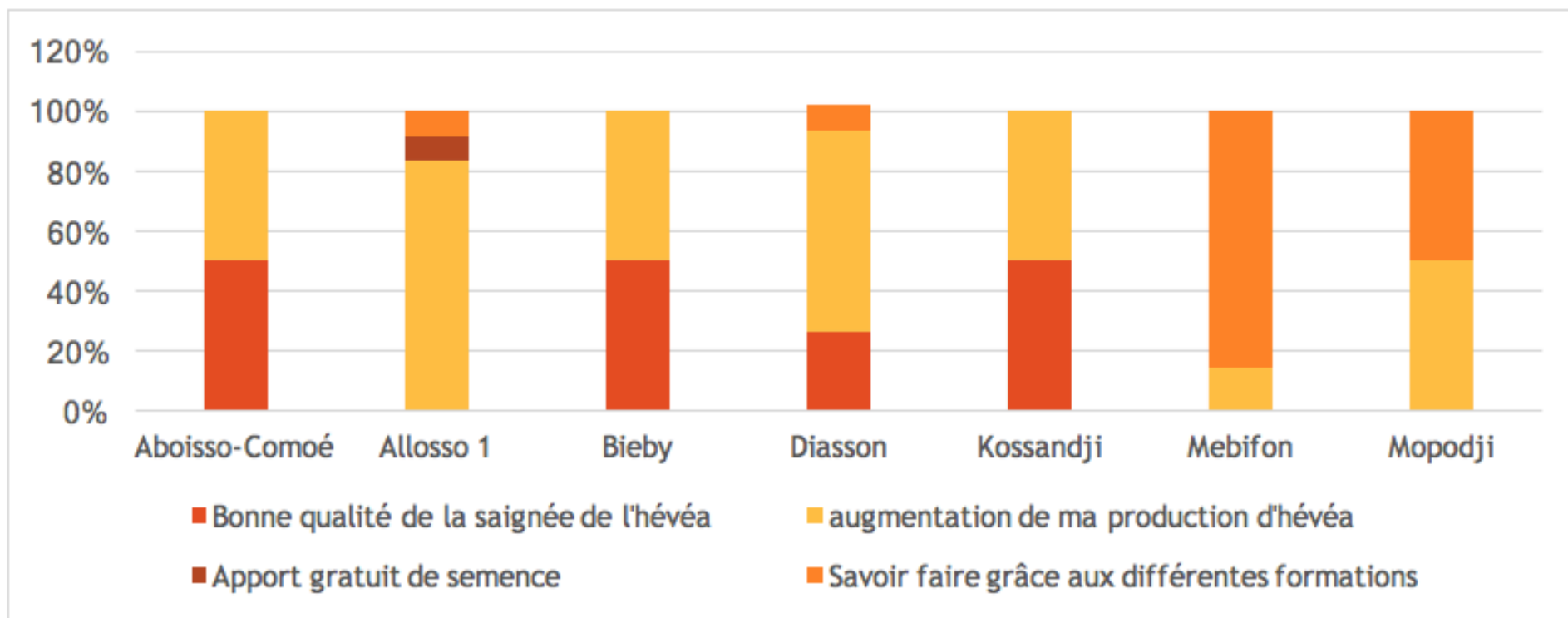
10') Pensez-vous que le PRM a amélioré votre quotidien ?

Oui / Non (par village)

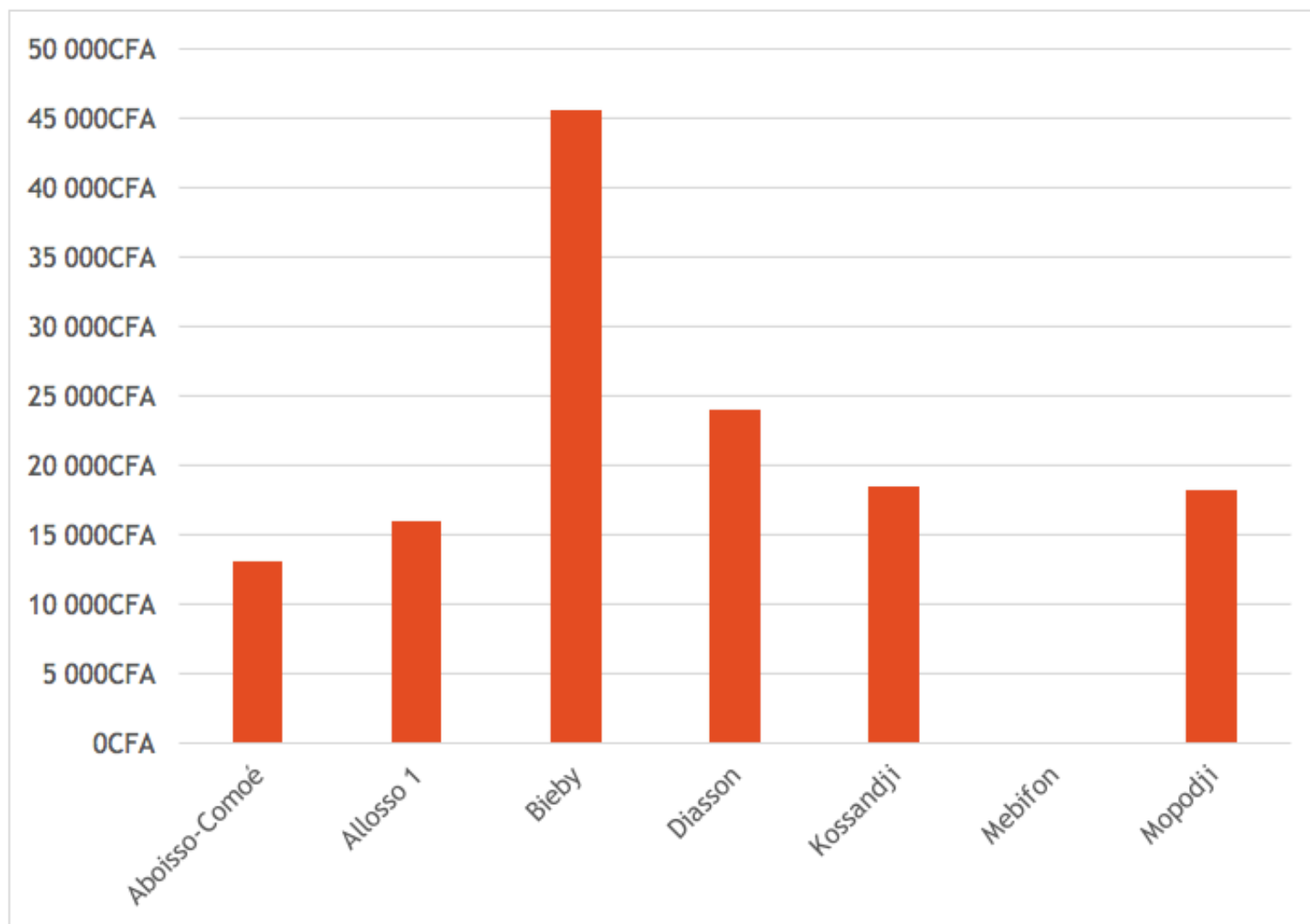


10') Comment le PRM a-t-il amélioré votre quotidien?

Par village



Revenu supplémentaire moyen obtenu grâce à la formation de la saignée en FCFA par mois et par planteur





CONTACTS

Romuald VAUDRY (NITIDAE)

r.vaudry@nitidae.org - 87 33 30 63

Zana OUATTARA (SEP-REDD+)

ozana.inzan@reddplus.ci - 08 65 24 86